VIVRE À
Angers
MENSUEL N°284 | 1,22 €
NOVEMBRE 2004

8 au CONSEIL

280 M€ pour les quartiers

C'est le chantier le plus important depuis la Libération. L'État vient de donner son feu vert à l'opération de renouvellement urbain. Au programme : construction et réhabilitation massives de logements, développement des équipements publics, amélioration du cadre de vie. Ceci dans les cinq quartiers prioritaires : Roseraie, Belle-Beille, Grand-Pigeon, Verneau et Monplaisir.

Angers
www.angers.fr

4 l'ACTUALITÉ
AVRILLÉ - LA ROSERAIE : TRACÉ DÉFINITIF POUR LE TRAMWAY

12 la VILLE
AGORA 2004 : LE RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

30 le GUIDE
DU 1ER AU 24 DÉCEMBRE : SOLEILS D'HIVER AUTOUR DU CHOCOLAT

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Horizon : le tracé de la première ligne de tramway [4]
À l'honneur : Arnaud Assoumani, médaillé de bronze [5]
Initiative : coopération entre les hôpitaux d'Angers et du Mans [6]
Repère : le 6e Régiment du génie en vedette [7]

> AU CONSEIL

280 M€ pour la rénovation urbaine [8]
TV10 candidate à une fréquence hertzienne [10]

> LA VILLE

Les associations angevines réunies lors d'Agora 2004 [12]
Des élus dans chaque quartier [14]
La Ville aide la parentalité [16]

> LES QUARTIERS

Roseraie : réunion publique sur le projet de rénovation urbaine [18]
Saint-Serge : l'îlot Terrien-Cocherel accueillera 250 logements [20]
Monplaisir : jeux de balles pour les enfants, le mercredi [21]
Belle-Beille : lire le "Quoi de neuf" en ligne [22]

> LE MAG'

24 Le musée des beaux-arts rend hommage à Yves Klein
Violence et information, thème du festival du Scoop [25]
Un film de Jean-Paul Gislard sur les anguilles [26]

> LE GUIDE

30 Des Soleils d'hiver en chocolat
Les Letournel, tout pour la danse [32]
Le 30e cross de Jean-Claude Bidet [33]
Des livres prêtés aux Restos du cœur [33]

ÉDITORIAL

Une nouvelle étape pour les quartiers

C'est maintenant acquis : l'État a donné son feu vert pour le projet de renouvellement urbain. 280 millions d'Euros vont ainsi être investis par la Ville, l'Agglomération, les bailleurs sociaux, l'État, la Région et le Département sur cinq quartiers prioritaires d'Angers : La Roseraie, Belle-Beille, Verneau – Capucins, Grand-Pigeon – Deux Croix – Banchais et Monplaisir.

C'est un moment historique pour notre ville : jamais on n'avait investi autant sur les quartiers depuis la reconstruction de l'après guerre. L'enjeu mérite en tout cas un tel investissement : logement, espaces publics, équipements, transports sont autant de domaines sur lesquels nous allons intervenir pour améliorer la qualité de la vie des 60 000 Angevins qui vivent dans ces cinq quartiers.

Les secteurs concernés par le renouvellement urbain sont parmi les plus fragiles d'Angers. Il faut préparer leur avenir, redonner l'espoir à leurs habitants qui sont la richesse de notre ville. Ne rien faire aujourd'hui serait se résigner à voir ces quartiers réellement décrocher demain.

La cohésion d'Angers est un atout qu'il faut préserver à tout prix. Notre investissement dans le renouvellement urbain est le gage d'une nouvelle étape pour notre ville.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers-Agglomération
Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Média Post** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 4e trimestre 2004 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé du 8 au 10 novembre.
Sortie du prochain numéro le 13 décembre.

HORIZON

Première ligne de tramway : le tracé

Le tracé définitif de la première ligne de tramway est désormais connu. Il a été dévoilé en priorité aux maires des communes de l'agglomération le 14 octobre puis présenté à leurs conseillers municipaux le 21. Le conseil d'agglomération du 8 novembre approuvera le choix définif du tracé de la première ligne, sachant que le principe d'une liaison Avrillé - Angers La Roseraie a déjà fait l'objet d'un vote à l'unanimité du conseil, le 9 décembre 2002. Ce tracé est le plus performant en fonction du nombre de passagers. C'est aussi le plus à même d'accompagner le développement de l'agglomération et de structurer son urbanisme.

La ligne partira d'Avrillé, au lieu-dit "Ardenne", avec prolongation ultérieure possible au nord jusqu'à La Croix-Cadeau, vers Montreuil-Juigné. Elle traversera Avrillé par le centre ville. L'utilisation de l'ancienne voie ferrée a été écartée car elle n'aurait pas desservi correctement la commune.

Le centre de maintenance du tramway se situera au nord de Verneau, juste en dessous de l'autoroute, sur un terrain de 6 ha. Ce sera un bâtiment emblématique à l'esthétique travaillée, afin de s'intégrer parfaitement dans le site. La traversée du plateau des Capucins sera étudiée dans le cadre du projet d'aménagement en cours du futur quartier.

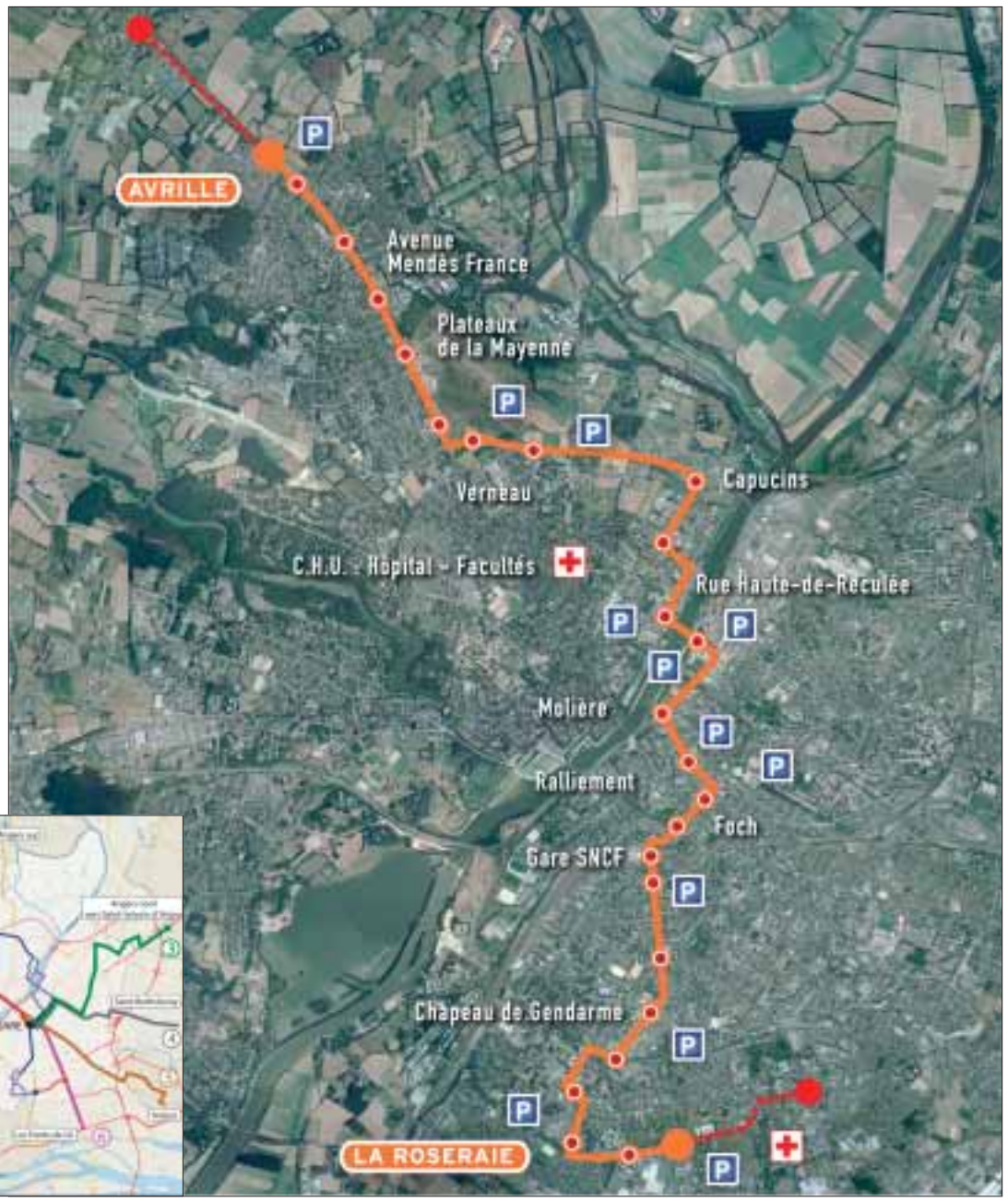

La deuxième ligne est à l'étude. En rouge (2), la partie de tracé décidée, de Beaucouzé - Belle-Beille jusqu'à la gare. Pour la direction à prendre ensuite, quatre hypothèses sont envisagées : Saint-Sylvain-d'Anjou (vert,3), Saint-Barthélemy (gris,4), Trélazé (marron,5) et Les Ponts-de-Cé (violet,6).

Un nouveau pont sur la Maine

Après un arrêt desservant la partie nord de l'hôpital et la faculté de médecine, le tramway contournera le CHU par la rue Haute-de-Reculée, jusqu'à une deuxième station proche de l'entrée principale. "*Nous avons privilégié cette solution à une traversée de l'hôpital*, précise Jean-Claude Antonini, maire et président d'Angers Agglomération. *Il fallait que le CHU soit desservi, mais nous devions éviter les risques de contamination par les poussières. Et j'ai voulu préserver l'intimité des malades.*"

Le tramway franchira la Maine sur un nouveau pont, édifié entre l'entrée du CHU et le multiplexe. Il partagera cet ouvrage avec les vélos, les piétons et les véhicules d'urgence. Le pont de la Haute-Chaîne sera laissé à la circulation automobile.

La ligne longera ensuite le multiplexe et la faculté de droit, par l'allée François-Mitterrand, empruntera la rue Thiers jusqu'à la place Molière qui retrouvera un vrai statut de place. La ligne sera rehaussée afin d'être hors d'eau en cas de crues. La remontée de la rue de la Roë se fera par une voie unique que les rames emprunteront alternativement en montée et en descente, sans que cela provoque de ralentissement.

Ralliement piéton

Le passage place du Ralliement a fait l'objet de nombreuses discussions. "*Nous n'avons pas voulu faire passer la ligne par les boulevards car il faut aussi laisser de la place aux voitures. Les boulevards Carnot - Ayrault constituent un axe de liaison Saint-Barthélemy - Doutre - Avrillé. Y ajouter le tramway, toujours prioritaire sur la voiture, aurait posé d'énormes problèmes*, souligne Jean-Claude Antonini. *Ce tracé par l'hyper centre amènera un flot de consommateurs dans les commerces du Ralliement mais aussi de tout le plateau piéton, jusqu'aux Halles*". Le Ralliement, libéré des bus, sera piéton ; un aménagement permettra le passage des voitures entre les rues Saint-Denis et Saint-Maurille, afin d'accéder au parking.

La ligne remontera ensuite la rue d'Alsace. Elle sera fermée à la circulation, mais des horaires seront aménagés pour les livraisons. Boulevard Foch, le tramway occupera une position centrale avec, de chaque côté, une voie pour les voitures et une voie pour les bus. La gare sera une station très importante : elle assurera la correspondance avec la future deuxième ligne et le lien entre le tramway et les divers modes de transports (trains, cars, bus, vélos…) jouant ainsi pleinement son rôle multimodal.

Le tramway empruntera ensuite la rue Létanduère sur les deux voies de circulation, mais les riverains auront la possibilité de passer en voiture.

Arrivée à la Roseraie, la ligne suivra un tracé "long", préféré à un itinéraire plus direct afin de desservir les places Jean-XXIII et Jean-Vilar, qui constituent une centralité forte pour le quartier. Le terminus se fera boulevard d'Arbrissel, avec un parking relais implanté derrière l'actuelle usine d'incinération.

Mise en service en 2009

Une fois ce tracé définitivement adopté, la déclaration d'utilité publique sera engagée en 2005. Le projet détaillé permettra alors de lancer les appels d'offres. Les travaux du centre de maintenance seront réalisés en 2006, ceux de la ligne débuteront en 2007 et dureront deux ans. Une première rame sera livrée en 2008 pour les essais, avec une mise en service du tramway en 2009. La deuxième ligne sera réalisée dans la foulée.

La première ligne devrait coûter 17 M€ du kilomètre, soit quelque 200 M€. Cet investissement sera financé par un emprunt sur trente ans. Des subventions du Département, de la Région et de l'Europe sont attendues. Les charges annuelles seront couvertes pour l'essentiel par l'augmentation du versement transport, de 1,05 à 1,8 %. Il est dû par les entreprises de plus de neuf salariés (60 % de ce financement) et par les administrations (40 %). ■

Renseignement: 02 41 05 5186 ou www.agglo-angers.fr/tramway/

Collection Pierre Zucca

À SUIVRE

Hommage à François Truffaut

Vingt ans après la disparition du réalisateur des *400 Coups*, le festival Premiers Plans a choisi de lui consacrer une rétrospective à l'occasion de sa 17e édition.
Le public pourra voir, parfois pour la première fois sur grand écran, *Jules et Jim*, *La mariée était en noir*, *Baisers volés*, *La nuit américaine* ou encore *l'Argent de poche*. Au total, vingt-quatre longs métrages, réalisés entre 1958 et 1983.
Côté patrimoine toujours, Premiers Plans proposera un cycle d'une douzaine de films évoquant les guerres et les enfants, tantôt victimes, tantôt bourreaux.
Découvreur de talents, le festival présentera évidemment une compétition de quelque 70 premiers films européens, courts, moyens et longs métrages, en présence de leurs auteurs.
Lectures de scénario, leçons de cinéma, forum des réalisateurs, Petits plans pour les enfants, soirée Films d'ici, panorama de la Femis, ateliers musique et cinéma... le festival investira la ville, avec son lot de manifestations, du 21 au 30 janvier 2005.
Dans le numéro de décembre, Vivre à Angers et Premiers Plans proposeront à nouveau le jeu-concours dont un spécial enfants. ■

À NOTER

Le 11 novembre, cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers, parc de Pignerolle Les 13 et 14 novembre, Agora 2004, forum de la vie associative, au parc-expo Du 17 au 27 novembre, festival du Scoop et du journalisme Jusqu'au 28 novembre, foire Saint-Martin, place La Rochefoucault Le 29 novembre, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Du 1er au 24 décembre, Soleils d'hiver

À L'HONNEUR

Arnaud Assoumani, médaillé de bronze paralympique

Thierry Bonnet

Un bond de 6,91 m au saut en longueur a permis à Arnaud Assoumani de remporter la médaille de bronze aux Jeux paralympiques d'Athènes. Privé de son bras gauche, le jeune homme fait de l'athlétisme depuis l'âge de 11 ans et il est licencié au Club sportif Jean-Bouin depuis huit ans. Après avoir concouru avec les valides jusqu'à l'an dernier, il pratique désormais en handisport. Au championnat d'Europe, il avait remporté l'argent en longueur, l'or en hauteur et en 4x100 m. Il vise maintenant la qualification pour les prochains J.O. ■

Arnaud Assoumani, ici avec son entraîneur Gaël Gonzalez, a été reçu à l'hôtel de ville.

AGENDA SPORTIF

11 NOVEMBRE
Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers
8 h 45 - 16 h 35,
parc de Pignerolle

Patinage artistique
Compétition interclubs Bretagne-Pays de la Loire, des 1ère, 2e et 3e divisions nationales
8 h 30 - 17 h 30, patinoire

12 NOVEMBRE
Basket
ABC/Besançon
20 h, Jean-Bouin

14 NOVEMBRE
Natation
Angers Natation Course - demi-fond départemental
8 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h 30, Jean-Bouin

Voile
Toutes séries - NDC voile
9 h - 18 h, lac de Maine

17 NOVEMBRE
Hockey sur glace
ASGA/Rouen
20 h, patinoire

21 NOVEMBRE
Water-polo
N3 - Angers/Nantes et CRH Angers/Luçon
14 h - 18 h 30, Jean-Bouin

23 NOVEMBRE
Basket
ABC/Brest
20 h, Jean-Bouin

Tennis de table
Vaillante/Beauchamp
20 h, Jean-Bouin

26 NOVEMBRE
Football
SCO/Grenoble
20 h, Jean-Bouin

27 NOVEMBRE
Hockey sur glace
ASGA/Villard-de-Lans
20 h, patinoire

28 NOVEMBRE
Handball
Angers-Noyant/Toulouse
16 h, Jean-Bouin

Water-polo
N3 Angers/Argentan - CRH Angers/Le Mans
14 h - 18 h 30, Jean-Bouin

3 DÉCEMBRE
Basket
ABC/Evreux
20 h, Jean-Bouin

4 DÉCEMBRE
Voile
Régate NDC "les Rillauds"
14 h - 18 h, lac de Maine

5 DÉCEMBRE
Biathlon canoë kayak et course à pied
10 h - 16 h, lac de Maine

10 DÉCEMBRE
Basket
ABC/Nanterre
20 h, Jean-Bouin

12 DÉCEMBRE
Canoë kayak
Test pôle France du centre régional
Matinée, lac de Maine

Handball
Angers-Noyant/Nîmes
16 h, Jean-Bouin

Natation synchronisée
Journée d'automne du comité départemental
14 h - 19 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

Le CHU d'Angers (photo) vient de signer une convention de coopération avec l'hôpital du Mans.

INITIATIVE

Coopération hospitalière Angers - Le Mans

Les centres hospitaliers d'Angers et du Mans officialisent leur coopération. Le 15 octobre, les maires des deux villes, Jean-Claude Antonini et Jean-Claude Boulard, ont en effet signé une convention cadre qui va permettre d'envisager des collaborations dans divers secteurs. Les premiers bénéficiaires de cette initiative seront évidemment les patients : rapprochement des équipes médicales, offre de soins élargie et améliorée, pratique de la télémédecine, co-utilisation d'équipements spécifiques... les actions déjà engagées seront confirmées et systématisées.
La recherche et la formation y trouveront également un intérêt. Ainsi, la faculté de médecine d'Angers – dont le *numerus clausus* a été augmenté – trouvera de nouveaux *"terrains de formation"* dans les services hospitaliers du Mans pour ses étudiants. En parallèle, des projets de recherche clinique pourront être développés en commun ; ceci permettant aux équipes angevines et mancelles d'atteindre une masse critique qui leur fait parfois défaut.
Enfin, ce rapprochement entre deux des trois principaux centres hospitaliers de la région *"favorise l'aménagement du territoire et permet une meilleure gestion, en évitant par exemple la duplication d'équipements ou d'activités nécessitant de lourds investissements"*, souligne le maire d'Angers.
Cette démarche a d'ailleurs la bénédiction de l'Agence régionale d'hospitalisation, qui trouve là les prémisses de son *"projet médical de territoire"* qui verra, à terme, la définition de quinze territoires hospitaliers fonctionnant en réseaux.
"Angers et Le Mans ont eu assez peu de relations par le passé, a conclu Jean-Claude Boulard. *Cette première peut donner naissance à des collaborations dans d'autres domaines"*. ■

HOMMAGE

Une plaque au domicile de Maurice Tardat

Thierry Bonnet

Le 19 octobre, à l'initiative des sections départementales de plusieurs associations d'anciens combattants, une plaque en l'honneur de Maurice Tardat a été posée au 29, rue Saint-Julien. C'était le domicile du grand résistant angevin, mort en déportation le 23 mai 1944. Il avait créé un groupe clandestin dès 1940, puis organisé des sections paramilitaires dans la région d'Angers. ■

LE CHIFFRE

5000 brassards fluo

vont être distribués dans quatorze écoles et collèges jusqu'à la fin de l'année. C'est une initiative de l'Agglomération avec divers partenaires, afin de limiter les accidents de la route. Les élèves des Collège Jean-Monet et Montaigne, et de l'école maternelle Les Grandes-Maulevries seront concernés. Le quartier Verneau-Capucins envisage également une action de prévention routière de longue durée. Avec les brassards orange, à vélo ou à pied, les jeunes seront facilement repérables.

RENDEZ-VOUS

Journée contre le sida

Thierry Bonnet

Les adhérents de l'antenne de Monplaisir de la Régie de quartiers ont fabriqué des objets – bourses en cuir, tableaux de coquillages... – qu'ils vendront sur le marché, le 28 novembre, au profit d'une association de lutte contre le sida.

Le 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, sera marqué à Angers par des actions de sensibilisation, préparées par un collectif réunissant des associations et des institutions.
À Monplaisir, sur le marché, de 10 h à midi : stand pour l'incitation au dépistage par la Prévention spécialisée, avec les habitants et la Régie de quartiers ; atelier conte à la maison pour tous ; œuvre collective sur la place de l'Europe à partir d'un ruban rouge tricoté par les habitants.
À Belle-Beille, au centre Jacques-Tati : exposition ; ateliers avec les animateurs du centre, les médiateurs socio-sportifs, la compagnie Gaïa... ; concert de rap à 16 h 30.
Place Imbach, de 14 h à 19 h : incitation au dépistage avec deux caravanes du centre de médecine préventive (IRSA) ; chorales d'Angers, chansons d'amour ; mur d'escalade ; vente de tee-shirts et de cartes postales ; cocktail sans alcool avec la Protection judiciaire de la jeunesse. ■

Portes ouvertes de l'association Aides, 1, rue Joubert, 02 41 88 76 00.

Thierry Bonnet

À LA UNE

Relève assurée pour le SCO rugby

Onze rugbymen angevins défendront les couleurs de la ville le 13 novembre, au centre national de rugby de Marcoussis. Il s'agit de l'équipe des moins de onze ans du Sco Rubgy Club Angers, qui s'est distinguée parmi quelque 44 000 jeunes joueurs dont 16000 de moins de onze ans. Engagés dans le challenge P'tit Dop, ils ont été sélectionnés notamment pour *"la qualité de leur jeu et leur comportement exemplaire sur le terrain"*. Après les finales du challenge, les jeunes iront soutenir les joueurs du XV de France, à Saint-Denis, à l'occasion du match France-Australie. Cerise sur le gâteau : ils auront le privilège d'accompagner les Bleus à leur entrée sur la pelouse du stade de France. ■

SCO Rugby : 02 41 43 15 00.

TÉLEX

Appel aux artistes pour Tour de scènes

Franck Deniel/Ville d'Angers

La huitième édition de Tour de scènes investira le centre-ville du 19 au 21 mai. Comme chaque année, le festival organisé par la Ville lance un appel à tous les groupes, dj's et autres "manipulateurs sonores". Il s'agit pour l'association Musica, responsable de la programmation, de dégoter la quarantaine de jeunes formations prometteuses qui monteront sur scène. Tous les styles de musiques actuelles sont attendus : rock, jazz, électro, hip-hop, fusion, chanson, musique du monde... Pour tenter sa chance, il suffit d'envoyer, avant le 7 décembre, CD et press-book à : Musica, 20, rue du Port-de-l'Ancre, 49 100 Angers. ■

Renseignement : 02 41 24 76 15 ou

REPERE

"Le 6e Génie est un beau régiment"

"C'est *un beau régiment, unique, indispensable et expérimenté. Il joue en première division et n'est pas reléguable."* L'allusion footballistique est signée du général de corps d'armée Dominique Delort, patron des quelque 25000 soldats et 6000 civils de la région Nord Ouest Terre. Le 19 octobre, il était pour la première fois en visite au 6e Régiment du génie, qui vient justement de célébrer ses 110 ans en associant largement les Angevins. L'occasion de faire le point sur les besoins, en moyens humains et matériels, mais aussi de saluer le *"travail considérable"* effectué par les sapeurs. *"100 personnes sont parties il y a dix jours en Côte-d'Ivoire et 100 autres au Sénégal"*, a précisé le colonel Alabergère, chef de corps du 6, rappelant que mille soldats étaient en moyenne projetés chaque année sur des missions extérieures de quatre mois. *"C'est un peu plus que notre effectif total qui compte 914 professionnels dont trente-sept civils, et environ 11 % de femmes."* Confirmant la bonne implantation de l'armée de terre à Angers – environ 1800 personnes avec l'école supérieure et d'application du génie, l'établissement du génie et l'établissement spécialisé du commissariat, aux Ponts-de-Cé – le général Delort a souligné le poids économique pour la région, avec 2 milliards d'euros de soldes distribuées dans l'Ouest. À Angers, le 6e RG signe chaque année pour 500 000 € de contrats avec des entreprises locales et dépense 2 M€ en fonctionnement. Sans oublier les familles avec quelque 600 enfants, dont 400 de 0 à 10 ans, scolarisés sur la Ville. ■

Thierry Bonnet/archives

Le 6e Génie compte 11 % de femmes dans ses rangs.

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Balzac vu du ciel

En haut la Maine et, au premier plan à gauche, le boulevard du Bon-Pasteur. Découvrir ainsi, vu du ciel, le parc de Balzac montre l'étonnante organisation de ce site de 45 ha, aménagé depuis le milieu des années 90 par le service des Parcs et jardins de la Ville. Difficile d'imaginer qu'auparavant, cet espace s'était transformé en une friche faite de prairies alluviales et de terrains de décharge. Aujourd'hui, l'endroit est devenu, quand il n'est pas innondé, un des lieux de promenade les plus prisés des Angevins.

280 M€ pour réinventer les

Un chantier colossal de près de 280 M€ va redessiner en cinq ans les quartiers les plus fragiles de la ville. Le 20 octobre, l'agence nationale pour la rénovation urbaine a validé le projet angevin pour les opérations à Belle-Beille, au Grand-Pigeon, à Monplaisir, à Verneau et à la Roseraie. Pour ce dernier quartier, des détails techniques sur certaines opérations nécessiteront la signature d'un avenant.

"L'*opération de renouvellement urbain (ORU) est le plus grand chantier à Angers depuis la Libération*", lance Jean-Claude Antonini. Les chiffres ont de quoi donner le vertige : l'enveloppe consacrée à la rénovation des cinq quartiers prioritaires devrait avoisiner les 280 M€.

D'ici à 2008, Belle-Beille, le Grand-Pigeon, Monplaisir, Verneau et la Roseraie vont connaître l'équivalent d'un "plan Marshall" avec 3870 logements réhabilités et 892 construits. Ces derniers remplaceront les immeubles les plus obsolètes qui ont été ou seront détruits, comme les tours Hamon et le 50, avenue Notre-Dame du Lac à Belle-Beille et les barres dites "Million" et "Lopofa" au Grand-Pigeon. À la Roseraie, les 3, 5, 6 et 7, square des Jonchères vont également disparaître pour ouvrir le mail Gagarine sur le square Churchill et ainsi "dédensifier" le secteur à proximité de la place Jean-XXIII. "*Mais ce dossier ne s'arrête pas au logement. Il va bien au-delà*, explique le maire. *Il s'agit d'améliorer la vie des habitants au quotidien. Près d'un quart des investissements financera l'aménagement des espaces publics et des projets structurants qui apporteront activités et services.*"

La municipalité peaufine son dossier depuis de nombreux mois pour saisir l'opportunité offerte par le ministère de la Ville qui a décidé de faire face, sous l'impulsion de Jean-Louis Borloo, au vieillissement dramatique des HLM construits en masse dans les années d'après guerre. Toutes les grandes agglomérations affrontent ce problème, mais Angers plus que d'autres. En effet, la ville possède 31 % de logements sociaux. En comparaison, Le Mans en a 25 % et Nantes 23 %.

Pour faciliter les démarches des collectivités, le ministère de la Ville a modifié l'attribution des aides. Fini les subventions au coup par coup, désormais les opérations sont financées dans leur globalité sur le périmètre de la commune. Pour valider les dossiers et verser les aides, l'État a réuni tous ses partenaires au

L'État, les collectivités et les bailleurs sociaux pour financer

Le 20 octobre, le conseil d'administration de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a validé l'ensemble du projet pour les quartiers Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Verneau et une partie importante concernant la Roseraie, soit un investissement de 224 M€. Le reste du dossier de la Roseraie fera l'objet d'un avenant d'ici à un an et devrait représenter un investissement supplémentaire d'environ 50 M€. Le plan de financement précis est donc connu seulement pour les 224 M€. L'État et ses partenaires, via l'ANRU, verseront 53 M€. Les bailleurs sociaux emprunteront 94 M€ et financeront directement 21 M€ sur leurs fonds propres. Enfin, les collectivités locales mettront la main à la poche. La Ville prendra à sa charge 33 M€.

Thierry Bonnet

La Roseraie va être redessinée, en particulier autour de la place Jean-XXIII (lire page 18).

quartiers

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet/Archives

La déconstruction de la tour Hamon numéro 108, fin 2003, à Belle-Beille a été une des premières opérations lancées.

Le Grand-Pigeon aura entièrement changé de visage à l'issue de l'opération de renouvellement urbain. Ainsi, les barres dites "Million" (au premier plan) et les "Lopofa" (au fond) seront démolis. En revanche, la tour Chaptal (au centre de l'image), repère identitaire du quartier sera redessinée et réhabilitée.

Les cinq quartiers concernés représentent plus de 60 000 habitants, soit 40 % de la population d'Angers. Il s'agit de Belle-Beille (1), Verneau - Capucins (2), Monplaisir (3), Grand-Pigeon - Deux-Croix - Banchais(4) et la Roseraie (5).

sein d'un guichet unique : l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). À Angers, elle prendra en charge directement près du quart de l'investissement. *"Il s'agit du deuxième plus gros contrat actuellement validé en France, juste derrière celui du Havre,* se satisfait le maire. *L'État s'engage à verser de 2004 à 2008 plus de 53 M€ sans compter l'avenant pour la Roseraie qui pourrait porter cette somme à près de 70 M€. Cela nous offre la visibilité nécessaire."* Plusieurs opérations ont déjà démarré avec l'accord de l'ANRU, comme la démolition des tours Hamon. La finalisation du dossier va néanmoins donner un immense coup d'accélérateur et une multitude de chantiers vont désormais fleurir aux quatre coins des quartiers. ■

La réaction du maire :

"Un plan Marshall de la cohésion sociale."

Thierry Bonnet

Quel est votre sentiment après l'acceptation du dossier angevin par l'État ?

C'est une énorme satisfaction. Enfin, nous allons passer de la conception à la réalisation. Nous savons qu'il existe une attente très forte et légitime dans les quartiers. S'il a fallu un peu patienter pour des raisons d'ajustements techniques, c'est parce que ce projet n'est pas un projet comme un autre. Il est d'une ampleur inégalée : 280 M€, soit 1,84 milliard de francs, seront investis en cinq ans dans les cinq quartiers prioritaires ! Cela correspond à presque cinq fois le budget annuel d'investissement de la Ville, toutes compétences confondues. Du jamais vu depuis la Libération : c'est un véritable "plan Marshall" de la cohésion sociale ! Je tiens à saluer tous les acteurs de ce dossier car sa réussite est le fruit d'un travail considérable des services municipaux, des bailleurs sociaux et des élus, mais également des services de l'État. C'est ce partenariat fort qui est une des clés de voûte de notre succès.

Pourquoi agir aujourd'hui ?

Nous agissons depuis toujours dans ces quartiers. La cohésion sociale est au cœur de toute notre politique. D'ailleurs, beaucoup de personnes estiment Angers mieux lotie que d'autres agglomérations. Mais, nous qui sommes sur le terrain le savons bien : même si ces quartiers ont des atouts évidents de jeunesse, de dynamisme et de volonté d'agir, ils sont confrontés cruellement au chômage, à la pauvreté et à la perte d'attractivité. Il fallait empêcher l'inéluctable déclin qu'assurerait à coup sûr l'immobilisme. Et, pour la première fois, un dispositif élaboré par le ministère de la Ville nous a offert une opportunité historique d'agir globalement.

Dans quel esprit a été élaboré le dossier angevin ?

L'agence nationale de rénovation urbaine a tenu à nous féliciter pour notre méthode et notre vision. Philippe Van De Maesle, son directeur, a estimé que notre dossier était un des plus aboutis dans l'articulation entre le souci porté au bâti et celui porté aux habitants. Je crois que cela résume bien l'esprit qui nous a guidés. C'est autour des habitants et avec eux que cet immense chantier est mis en œuvre. Le cœur du programme est évidemment le logement car la qualité de la vie passe avant tout par le "chez soi". Mais ce n'est pas tout. Pour la première fois, nous allons nous attaquer simultanément et massivement à l'ensemble des difficultés de ces quartiers en accompagnant les habitants et en améliorant les services de proximité, les espaces et les équipements publics. Nous allons aussi favoriser les échanges à l'intérieur de ces quartiers mais également avec le reste de la ville. Nous allons agir sur tous les leviers en même temps. C'est en cela qu'il s'agit d'un vrai plan de cohésion sociale. ■

TV10 candidate à une fréquence hertzienne

Thierry Bonnet

Sur le plateau de TV10, enregistrement de l'émission L'Heure locale.

Bientôt, les Angevins pourront capter une nouvelle chaîne hertzienne, c'est-à-dire recevable par une simple antenne comme le sont actuellement les six chaînes nationales. En effet, des fréquences jusque-là réservées à l'armée ont été libérées autour des grandes agglomérations. Le Conseil supérieur de l'audiovisuelle (CSA) a été chargé de les attribuer à l'issue d'un appel d'offres. Le territoire couvert par la fréquence angevine va de Varades à Beaufort-en-Vallée et de Châteauneuf-sur-Sarthe à Chemillé. Ce secteur représente la moitié du département et une population de 440000 habitants.
"La Ville a décidé de porter la candidature de la Serca [1]*, qui a en charge la gestion de TV 10,* explique Michelle Moreau, maire-adjoint. *Depuis quinze ans, TV10 a fait la preuve de son efficacité comme chaîne d'informations locales. Il est logique qu'elle puisse être diffusée à un plus large public."*
Actuellement, TV10 est reçue par 50000 foyers câblés sur les communes d'Angers, Beaucouzé, Saint-Barthélemy et Écouflant. *"Un élargissement du périmètre de diffusion aura évidemment des conséquences sur l'organisation de la société d'économie mixte,* fait remarquer Daniel Raoul, maire-adjoint. *La Ville n'a pas pour mission d'administrer une télévision qui s'étendrait aussi largement au-delà de ses frontières."* Le conseil d'administration de la Serca a donc vocation à s'élargir, permettant dans un premier temps l'arrivée d'un élu de l'opposition municipale. L'idée est de pouvoir y intégrer également d'autres collectivités locales comme l'agglomération ou le conseil général et des partenaires privés (banques, assurances…). *"Et, si nous remportons l'appel d'offres, la Ville souhaite voir sa participation dans le capital passer de 57 % à 33 % d'ici à trois ans. Il est hors de question que la Ville augmente sa subvention de fonctionnement à TV10 qui est actuellement de 900000 € par an* [2]*"*, explique Michelle Moreau.
TV10 n'est pas l'unique candidate à cette fréquence. La Socpresse, Ouest-France, NRJ et une entreprise vendéenne ont déjà fait connaître leur intérêt. L'audition de TV10 par le CSA est fixée au 15 décembre. Les résultats sont attendus courant janvier pour une mise en place envisagée en septembre 2005. ■

(1) La société d'études, de réalisations et de communication d'Angers est une société d'économie mixte dont la Ville est actionnaire à 57 %.
(2) Chaque année, la Serca verse à la Ville un loyer de 130000 € pour ses locaux de la rue de la Rame.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville cherche à développer ses achats éco-responsables: "verts", éthiques ou équitables. Ces critères sont dorénavant intégrés dans les cahiers des charges des marchés publics, après des tests effectués depuis plus d'un an. Un réseau de l'Ouest sur l'intégration du développement durable dans la commande publique est en cours de création.

AMENAGEMENT

La restauration extérieure de l'église abbatiale Saint-Serge, qui s'est effectuée en quatre programmes successifs de travaux depuis 1993, est terminée. Il reste à réaliser la peinture des portes extérieures et la réfection de l'enduit intérieur d'un mur. Une convention de maîtrise d'œuvre doit être signée avec l'architecte en chef des Monuments historiques.

Le "Pause-laverie", espace de rencontres autour d'une laverie collective pour les habitants de Verneau, va être construite à l'angle des rues du Général-Lizé et René-Tranchant.

Une bibliothèque centre de documentation va être créée à l'école maternelle Marie-Talet, dans les combles situés au-dessus du hall d'entrée.

CULTURE

Une association d'intérêt général est créée pour permettre aux entreprises et aux particuliers de participer à l'achat d'œuvres d'art. Dans ce cadre, la sculpture de Niki de Saint-Phalle (400000 €) sera achetée par souscription. Une autre œuvre de l'artiste, "Les Danseuses", sera acquise par la Ville pour 400000 € et exposée sur le parvis du futur théâtre Le Quai.

Thierry Bonnet

L'association festival Premiers Plans lance les ateliers du cinéma, avec le concours de Jeanne Moreau, pour aider des jeunes cinéastes à se perfectionner. Deux sessions sont déjà prévues, pour l'été 2005 et janvier 2006. La Ville apporte une subvention de 40000 €.

Une convention d'objectifs et de moyens est signée avec le Centre national de danse contemporaine, dont la nouvelle directrice est Emmanuelle Huynh. Le soutien financier de la Ville, en 2004, est de 472590 €.

Le Grand-Théâtre est mis à la disposition d'Angers Nantes Opéra pour lui permettre d'exercer pleinement ses activités de création, de diffusion et de relation avec les publics. Une convention signée avec la Ville en fixe les modalités.

SPORT

Dans le cadre de l'opération "Partenaires Club", la Ville aide les Angevins de 6 à 17 ans à s'inscrire dans les clubs sportifs. Cent cinquante-cinq dossiers ont été déposés en octobre. Ils représentent un coût de 10165,55 €.

La construction du bâtiment "Le Pavoa", regroupant les clubs nautiques basés au lac de Maine, s'achève. Un règlement est établi pour fixer ses modalités de fonctionnement. Le règlement du centre de formation sportive de la Baumette est actualisé pour tenir compte des évolutions récentes.

ENVIRONNEMENT

Des plantes aquatiques envahissent le bassin de la Maine, face au quai Tabarly, rendant difficile la navigation. La Ville a fait procéder à leur arrachage pour un montant de 20245 €. Elle sollicite une subvention du Département.

VOIRIE

L'extension du stationnement payant dans le secteur de la gare a entraîné une meilleure rotation des véhicules. La rue Faidherbe sera donc dorénavant en zone verte, dans son tronçon entre la place Sémard et l'avenue de la Blancheraie.

JEUNESSE

Une subvention de 12000 € est attribuée à la Maison des étudiants, en complément de l'aide de 30000 € versée par l'Université, pour l'aider à retrouver l'équilibre budgétaire et lui permettre d'élargir son champ d'intervention.

QUARTIERS

Parmi les opérations réalisées prochainement par Angers Habitat pour améliorer son patrimoine immobilier, quatre programmes ont été retenus dans le cadre du plan pluriannuel contractualisé avec l'agence nationale pour la rénovation urbaine *(lire page 8)*. Au Grand-Pigeon : la réhabilitation de trente-sept pavillons rue Levavasseur et la démolition de cent logements rues Clément-Pasquereau et Robert-Déan. À la Roseraie : la réhabilitation de cent quatorze logements, trente au Grand-Douzillé et quatre-vingt-quatre dans le secteur Ouest. La Ville subventionne ces travaux pour la somme totale de 635000 €, au titre du Fonds d'intervention pour l'habitat social.

La construction par la société Le Val de Loire de cinq pavillons rue du Soleil-Levant, à Monplaisir, a été retenue elle aussi dans le plan pluriannuel. La Ville apporte 40000 €.

ESPACES VERTS

Un diagnostic de maîtrise d'énergie doit être réalisé au centre technique des Parcs et jardins de la Ville: bilan technique des installations, identification des améliorations possibles des consommations d'énergie, aide à la mise en place d'actions dans ce sens. Des subventions sont sollicitées auprès de l'Agence de maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la Région.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Pour un tramway au service du plus grand nombre

À plusieurs reprises le groupe "Servir Angers" est intervenu à propos du dossier du tramway et des transports collectifs. Aujourd'hui, c'est le tracé que nous évoquerons.
Avrillé, CHU, place du Ralliement, Gare, La Roseraie, tel est la 1re ligne présentée à la presse le 15 octobre dernier puis aux élus de l'agglomération le 21, par le Président de l'agglomération. Faute de débat au sein du Conseil municipal et de l'Agglomération depuis décembre 2002, nous attendions beaucoup de ces présentations : critères de choix, objectifs de fréquentation, vision globale des déplacements, place de la voiture au cœur d'Angers, mais aussi un plan de financement, incidences sur le commerce, sur l'emploi et le montant des loyers, présentation de la seconde ligne…
C'est en fait à un "show" auquel nous avons assisté, visant non pas à approfondir le dossier, à répondre sérieusement aux enjeux, mais plutôt à se justifier.

Une 1re ligne inefficace
Aujourd'hui les questions demeurent. Notamment celles qui concernent l'efficacité de la première ligne. L'objectif unanime est de parvenir à modifier le comportement des Angevins vis-à-vis de la voiture au profit des transports collectifs. Pour notre groupe, le choix de cette ligne n'y répond que partiellement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le tableau de comparaison de la fréquentation des transports collectifs (PDU- février 2004 - p. 152) souligne le vif intérêt du secteur Belle-Beille – Beaucouzé. En effet 27 800 personnes y utilisent quotidiennement les transports en commun contre 9 700 seulement pour Avrillé/Montreuil-Juigné. Pour notre groupe, l'investissement considérable du tramway doit être efficace et peser dès aujourd'hui sur les modes de déplacements.
En l'occurrence, le fait d'avoir choisi, dès la première ligne, de passer par le plateau des Capucins et l'ancien aéroport d'Avrillé, n'est pas judicieux. Leur urbanisation n'est prévue qu'à l'horizon 2012. Nous pouvons donc différer ce tracé à la seconde ligne et privilégier l'efficacité dès aujourd'hui par la desserte de Belle-Beille. Dans le cas contraire, nous serions la seule ville de France dont le tramway ne passerait pas par le campus universitaire principal et ses 16 000 étudiants quotidiens.
Faire un choix contraire c'est opter pour une spéculation immobilière afin de mieux vendre les constructions à venir au détriment de la desserte d'un maximum d'usagers des transports en commun.

Absence de 2e ligne : absence de sérieux
En septembre 2004, le Conseil de développement regrettait dans son rapport (p. 34) *"que le choix qui va être fait concernant l'itinéraire de la 1re ligne, ne soit pas associé à celui de la 2e (…) ces deux tracés sont complémentaires. (C'est) de leur combinaison que pourrait naître une solution ambitieuse en matière de déplacements mais également et surtout de potentialité de développement"*.
Or, sur cette seconde ligne, nous n'avons obtenu aucune information précise à ce jour :
- Sur le plan de financement : le Vice-président en charge des finances affirme clairement *"ne pas savoir aujourd'hui comment la financer"*.
- Sur le tracé : il nous est présenté une carte où le tramway passe à la fois par St-Barthélemy, St-Sylvain-d'Anjou, Trélazé, Les Ponts-de-Cé, les quartiers de Monplaisir, Deux-Croix - Banchais, Les Justices… traduisant l'absence de cohérence et de sérieux indispensable à un tel projet.

Modifier et améliorer le projet dans l'intérêt des Angevins
Pour ce faire, le groupe "Servir Angers" propose :
1) de définir la seconde ligne, son tracé, son financement afin de pouvoir juger en toute connaissance de cause ; d'en connaître les incidences sur les impôts des entreprises et des ménages.
2) d'étudier le passage par Belle-Beille – Beaucouzé dès la première ligne et de différer le tracé Avrillé /Montreuil-Juigné.

Vous comprenez, chers lecteurs, la mobilisation de l'opposition municipale sur ce dossier. Contrairement aux affirmations du Maire, le dossier peut évoluer tant que les marchés publics ne seront pas signés. À chaque Angevin de faire entendre ses critiques et ses propositions, la voix du bon sens. Souvenez-vous du dossier de l'usine d'incinération de La Roseraie et des affirmations du Maire, totalement démenties dans les faits deux années plus tard… !

Le tramway doit être au service du plus grand nombre d'Angevins ! Tel est l'enjeu des années à venir.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
Contact : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Redessiner la ville

Le dossier du renouvellement urbain a été présenté lors du dernier Conseil municipal. Les élus de la majorité "Aimer Angers" ont alors exprimé leur volonté d'un développement harmonieux de notre ville, au service des Angevins et d'un rayonnement partagé, maîtrisé et durable.

Cinq quartiers prioritaires

C'est le sens de cette opération de renouvellement urbain engagée sur cinq quartiers : Belle-Beille ; Grand-Pigeon - Deux-Croix - Banchais ; La Roseraie ; Monplaisir ; et Verneau - Capucins. Ces quartiers représentent 60 000 habitants, soit 40 % des Angevins.

Aujourd'hui fragilisés par le chômage, la pauvreté et la perte d'attractivité, ces quartiers possèdent néanmoins des atouts qui constituent un véritable espoir pour l'avenir. Pour ne pas le décevoir, pour ne pas courir le risque que ces quartiers décrochent, pour ne pas perdre la forte cohésion sociale qui caractérise Angers, nous avons saisi l'opportunité du renouvellement urbain.

Notre préoccupation principale, c'est vous, habitants d'Angers. C'est pourquoi nous avons tenu à vous associer à toutes les étapes de l'écriture et de la définition de ce projet, par les Conseils consultatifs de quartier, les commissions cadre de vie, les groupes de concertation. Cette implication des habitants a d'ailleurs été saluée par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), et sera l'une des clés de la réussite de cette vaste opération.

Améliorer la qualité de vie des habitants

Parmi les objectifs de notre projet, le premier est de changer les quartiers avec les habitants. Et chacun sait que la qualité de vie passe avant tout par le logement. La Ville s'est donc engagée, avec les bailleurs sociaux, à faciliter les relogements, mais aussi à mettre en place les programmes de réhabilitation. Des chartes de relogement ont d'ores et déjà été signées entre la Ville, les bailleurs, la confédération Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), dans les quartiers de Belle-Beille, pour les habitants des tours Hamon, et de La Roseraie. Ces chartes sont un moyen de réaffirmer notre volonté d'appliquer le principe du un pour un : à chaque logement détruit devra correspondre la construction d'un nouveau logement. 892 nouvelles constructions sont ainsi prévues pour 892 déconstructions. À cela s'ajouteront les 3870 logements qui seront réhabilités, et les résidentialisations de 3191 logements.

Mais le renouvellement urbain, ce n'est pas seulement le logement. L'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement socio-économique de ces quartiers implique aussi l'implantation de services de proximité pour chacun, d'équipements publics, d'activités économiques et commerciales. Il est important d'agir sur tous les leviers en même temps pour recréer une véritable dynamique dans ces quartiers.

Enfin, pour réunir la ville, pour assurer sa cohésion, nous voulons favoriser les échanges à l'intérieur des quartiers, mais également avec le reste de la ville. Le tramway sera un moyen de relier les quartiers, de réduire les distances dans la ville. La première ligne traversera des quartiers concernés par l'opération de renouvellement urbain, et constituera une étape dans leur dynamisation.

Un projet ambitieux

Pour mesurer l'ampleur de ce projet, il suffit de quelques chiffres : 280 millions d'euros d'investissements, dont 170 millions pour le volet logement social, et 54 millions pour la réalisation des aménagements et équipements de proximité. Ce projet est certes ambitieux, mais il répond aux fortes attentes exprimées dans les quartiers.

Vous avez pu remarquer les premières réalisations de cette opération de renouvellement urbain dans les quartiers. Elles vont maintenant s'accélérer. Notre volonté à faire évoluer ces quartiers a déjà été récompensée par le soutien financier apporté par l'État et de nombreux autres partenaires.

Notre volonté de redessiner la ville et d'améliorer la qualité de vie des Angevins ne faiblira pas.

Vos élus de la Majorité "Aimer Angers"

Agora 2004, le grand rendez

La vitalité de la vie associative angevine sera une nouvelle fois mise en évidence lors de la dixième édition du forum Agora. C'est une des traductions concrètes de la politique municipale de soutien aux associations.

Thierry Bonnet

Aussitôt rapporté au CARA par une responsable d'association, le matériel loué est contrôlé par Chantal et Daniel. Au centre, le responsable, Hervé Roth.

Les 13 et 14 novembre, quatre cent soixante-dix associations seront rassemblées au parc-expo, pour Agora 2004. Ce forum biennal, qui réunit les associations, permet aux Angevins de découvrir leurs actions et aux associations de se rencontrer entre elles. Il figure parmi les moyens importants mis en place par la Ville pour soutenir les acteurs associatifs.

Ce soutien passe bien sûr par les subventions. Elles sont de différents types : financement global par convention pour les maisons de quartier ou les outils culturels ; soutien au développement et au fonctionnement pour les associations d'habitants par exemple ; subvention exceptionnelle sur des projets dans le cadre du contrat de ville ; aide pour des événements ponctuels ; reconnaissance symbolique. Au budget primitif 2004, ces subventions ont été inscrites pour un montant global de 33,54 M€, soit 3 % de plus que l'année précédente.

Autre forme d'aide importante, la mise à disposition de locaux. La Ville héberge près de deux cent cinquante associations. *"Il n'est pas possible de loger chaque association individuellement, aussi nous cherchons à les rassembler,* commente Jean du Bouëtiez, directeur du service Développement de la vie associative. *Cela peut aller plus loin qu'un simple rapprochement géographique"*. Exemple intéressant, la Maison de l'étang, à Belle-Beille. La Régie de quartiers, le Réseau d'échanges de savoir et Saint-Vincent-de-Paul ne se contentent pas de partager les salles, mais effectuent un travail en commun. La Ville cherche, sur ce modèle, des locaux pour regrouper des associations complémentaires. Elle travaillera avec elles sur le partenariat à établir.

Un interlocuteur : le CARA

Les associations ont pour interlocuteur principal au sein de la direction du Développement de la vie associative, le Centre angevin des ressources associatives (CARA). C'est la première porte qu'elles peuvent pousser, à toutes les étapes, de leur création à leur vie au quotidien. Le CARA gère le site www.angers.fr/asso, sur lequel toutes les associations qui le souhaitent sont répertoriées. C'est un outil précieux, pour se faire connaître et être en lien avec ses adhérents. Les pages sont mises à jour à la demande, ainsi que les rubriques Actualités et Agenda. *"Cela nous permet de valoriser toutes les initiatives, si petites soient-elles, dès lors qu'elles sont ouvertes au public"*, souligne Hervé Roth, responsable du CARA.

Le CARA a également un rôle primordial d'aide dans le domaine de l'audiovisuel, en mettant à disposition du matériel de haute qualité : vidéo, projecteurs, éclairage de scène, sonorisation… *"Nous renouvelons régulièrement le stock, pour nous adapter aux évolutions et aux demandes,* précise Hervé Roth. *Nous avons de plus en plus d'appareils numériques, y compris pour les jeux de lumière. Le matériel est plus simple à utiliser et moins volumineux."*

Sur place, les associations peuvent également utiliser des bancs de montage et de recopie. Depuis deux ans, elles sont assistées pour leurs réalisations audiovisuelles par Sergio Kahudi-Lama, dont les compétences vont de la conception du document au montage final. Il aide notamment les associations à réaliser leurs films pour l'émission de TV10 "L'Heure locale". Il forme également les animateurs des maisons

Agora 2004 : les conférences

Pendant les deux jours du forum, associations et organismes proposeront des conférences.

Samedi : 14 h, le massage cardiaque (démonstration), par la protection civile ; 14 h 45, le chèque emploi associatif, par l'URSSAF ; 15 h 30, La généalogie, par l'association pour le dictionnaire des familles de l'Anjou ; 16 h 15, associations et action internationale, quelles réalités aujourd'hui, quelles perspectives pour demain, par Jeunesse et sports ; 17 h 15, l'exposition virtuelle sur l'histoire des femmes, par les Archives du féminisme ; 17 h 45, eau et développement, par la coordination d'associations de solidarité internationale. Dimanche : 11 h 30, animation scientifique par Les Petits Débrouillards ; 13 h, sécurité sociale et solidarité, par Attac 49 ; 14 h, les jardins familiaux ; 14 h 30, patrimoine culturel chinois, par Couleur de Chine ; 15 h 15, L'islam et le respect de la vie : écologie, bioéthique, habitat, par l'association des musulmans d'Angers ; 16 h 30, présentation de la Jeune chambre économique ; 17 h, démonstration de gestes de premiers secours, par l'union départementale des pompiers.

Agora 2004, samedi 13 novembre, 11 h-19 h, dimanche 14, 10 h-18 h 30, au parc-expo, gratuit. Animations continues par les associations dans la salle Amphitéa. Espaces jeux. Restauration. Parkings gratuits, navettes bus gratuites de 10 h 30 à 19 h (18 h 30 le dimanche) : gare Saint-Laud, boulevard Foch, rue Louis-Gain, boulevard des Deux-Croix, place de l'Europe, boulevard de Monplaisir, parc-expo. Contacts, CARA, 26 bis, avenue Montaigne, 02 41 87 64 57 ; service Développement de la vie associative, 19, rue David-d'Angers, 02 41 05 45 64.

-vous des associations

de quartier et intervient directement sur certains projets, comme les tournages lors du festival Premiers Plans. Certaines de ces réalisations seront projetées sur grand écran pendant Agora 2004, sur le stand du CARA. À côté, un mini studio avec banc de montage permettra la préparation et la diffusion en semi-direct de reportages réalisés pendant le forum par des jeunes de maisons de quartier.

Aide logistique

D'autres formes d'aide aux associations sont encore proposées, comme l'initiation à l'informatique et l'utilisation d'ordinateurs dans les cybercentres d'Angers Sud (Roseraie) et Angers Est (Daguenet). *"Nous apportons aussi une aide logistique pour certaines manifestations,* rappelle Jean du Bouëtiez. *Cela va de l'assistance pour l'organisation à la mise à disposition du matériel."* Le service reçoit les demandes de soutien, traite ce qui est de son ressort et oriente vers les autres services municipaux, ou ceux de l'État. Les associations ne sont jamais laissées à elles-mêmes. ■

trois questions à Michelle Moreau

Maire-adjoint à la Vie des quartiers

Une nouvelle fois, les associations ont répondu présent pour Agora 2004. Est-ce un fidèle reflet de la vie associative d'Angers ?

En effet, les associations angevines sont porteuses d'une réelle dynamique. C'est grâce à elles que les Angevins se mobilisent autant, dans toute la ville. À l'heure où nous développons les conseils consultatifs de quartier, elles ont plus que jamais un rôle primordial. Avec le thème choisi pour Agora 2004, "Du local à l'international", nous voulons mettre en valeur toutes les petites associations qui travaillent sans relâche au quotidien. Les associations d'habitants, qui, sur les quartiers, animent des actions de soutien scolaire, participent aux commissions cadre de vie, rassemblent les familles. Ou celles qui font vivre concrètement la solidarité internationale. Souvent, elles ne font pas parler d'elles, elles méritent d'être valorisées.

Certaines associations gèrent les maisons de quartier. Quel est leur statut ?

C'est la ville qui leur confie cette mission importante, en passant avec elles des conventions. Celles-ci viennent d'être actualisées, après un travail approfondi avec les associations. La Ville leur verse une subvention globale de fonctionnement et apporte un financement complémentaire pour les postes de directeurs et d'animateurs.
Actuellement, une réflexion est en cours, en lien avec un organisme extérieur, des professionnels de l'animation et des bénévoles, sur la mutualisation des moyens entre les maisons de quartier. Comment améliorer le service rendu ? être plus à l'écoute des habitants ? mieux communiquer ?…
Cette mutualisation existe déjà entre certains équipements : le mois dernier, des ateliers rap pour préparer les Nuits Toucouleurs ont rassemblé des jeunes du centre Jean-Vilar, de la maison pour tous de Monplaisir et de celle de Verneau. Et, tous les ans, le carnaval se prépare conjointement. Notre but est de montrer que chaque quartier existe avec son histoire, son projet, et qu'il est une des pièces du puzzle qui constitue la ville.

Après la Roseraie, la fédération Léo-Lagrange est arrivée à Verneau-Capucins. Quel est l'objectif de cette nouvelle orientation ?

Nous préférons toujours maintenir la gestion associative, mais quand ce n'est plus possible, nous devons agir. Après quelques tâtonnements, l'équipe Léo-Lagrange de Jean-Vilar a bien pris la mesure de ses responsabilités, au niveau du quartier mais aussi de la ville.
En ce qui concerne la maison pour tous de Verneau et la maison de quartier des Capucins, le regroupement souhaité n'a pas été possible. Nous avons donné mandat à la fédération Léo-Lagrange de mettre en place un conseil d'orientation, dont font partie obligatoirement les habitants, pour définir la ligne des deux équipements. Un directeur, Jean-Luc Grelat, a été recruté, il coordonne désormais le personnel des deux structures. La nouvelle équipe doit travailler en partenariat avec les associations, organismes, institutions… de l'ensemble du quartier.

Près de mille associations dans l'annuaire

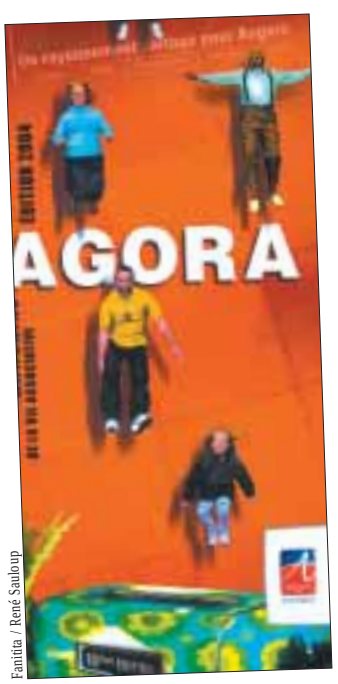

Fanitita / René Sauloup

Neuf cent quatre-vingt-sept associations figurent dans le nouvel annuaire de la vie associative. Paraissant tous les deux ans, l'année d'organisation du forum, il reflète l'évolution de la vie associative de la ville. Il est organisé en treize secteurs d'activités, regroupant un nombre variable d'associations.
242 pour la culture : atelier de tapisserie, club vidéo, compagnie de danse, groupe de peintres, chorales, conteurs, musiciens traditionnels, cours d'égyptologie, cercle de poésie, organisateurs de concerts, site internet sur la vie musicale, sociétés savantes, clubs d'astronomie, compagnies de théâtre, créateurs de bandes dessinées…
164 dans le domaine de l'action sociale, autour des thèmes : aide et entraide, familles et femmes, handicapés, hébergements, foyers de jeunes travailleurs, prévention sociale, réinsertion.
128 pour les loisirs : de la boule de fort à l'animation de quartier en passant par les échecs et le tourisme.
94 pour l'international, à l'honneur cette année : communautés étrangères, échanges internationaux et jumelages, solidarité internationale.
68 pour l'enseignement et la formation : groupements d'étudiants, anciens élèves, parents d'élèves, enseignants ou organismes de formation et de recyclage.
66 dans le domaine de la santé : alcoolisme et toxicomanie, malades et aide aux malades, recherche médicale.
48 sont groupées dans la large rubrique environnement, défense, sauvegarde, allant des actions vers les animaux à la défense des consommateurs en passant par la protection de l'environnement d'un quartier.
46 constituent la rubrique "divers" : mouvements confessionnels, de jeunes, philosophiques ou de défense des libertés, mais aussi des groupes difficilement classables ailleurs, comme les observateurs d'OVNI.
35 sur le champ économique : commerçants, groupements d'intérêt général économique et associations diverses.
34 groupements de militaires, anciens combattants, déportés…
31 se préoccupent des personnes âgées et des retraités.
18 autour de l'enfance et la petite enfance, qu'il s'agisse d'accueil et de garde, de centres de loisirs et ou d'aide.
16, enfin, dans le domaine de la communication : radio, presse et audiovisuel.
L'annuaire a été diffusé à toutes les associations. Pour des exemplaires supplémentaires, s'adresser à la direction Développement de la vie associative. ■

Être à l'écoute des Angevins

Permettre aux Angevins de mieux connaître les élus de leur quartier et pouvoir les rencontrer plus facilement. Tel est l'objectif de la nouvelle organisation mise en place par la Ville.

Sur le plan géographique d'abord, le territoire d'Angers est désormais découpé en dix quartiers afin de se calquer sur l'organisation des conseils consultatifs : Belle-Beille ; Centre-ville et La Fayette ; Deux-Croix, Banchais et Grand-Pigeon ; Doutre, Saint-Jacques et Saint-Lazare ; Justices, Madeleine et Saint-Léonard ; Lac-de-Maine ; Monplaisir ; Roseraie ; Saint-Serge, Ney et Chalouère ; Verneau et Capucins (voir ci-contre).

Par ailleurs, les mêmes élus du conseil municipal siègent au sein du conseil consultatif, dans les conseils d'écoles maternelles et élémentaires, et dans les conseils d'administration des collèges et des lycées[1]. Une équipe d'élus est ainsi à la disposition des habitants sur le quartier.

Enfin, un nouveau calendrier a été mis en place pour les permanences tenues par les conseillers municipaux ou les adjoints de la majorité municipale dans les mairies et les maisons de quartier. Ces élus sont à l'écoute des habitants. Ils sont là pour évoquer tout sujet concernant le quartier (problème de sécurité ou de bruit dans un immeuble, dysfonctionnement d'un équipement municipal, projet ou proposition d'aménagement…) et faire remonter les doléances au maire et aux services municipaux concernés.

En dehors des permanences de quartiers, les adjoints au maire sont également à la disposition des Angevins pour traiter des sujets concernant leur délégation. Pour prendre rendez-vous avec les adjoints, contacter leur secrétariat au 02 41 05 40 00. ■

(1) Le nombre de représentants de la Ville dépend du nombre d'élèves. Dès que trois sièges sont attribués, un siège est donné à l'opposition.

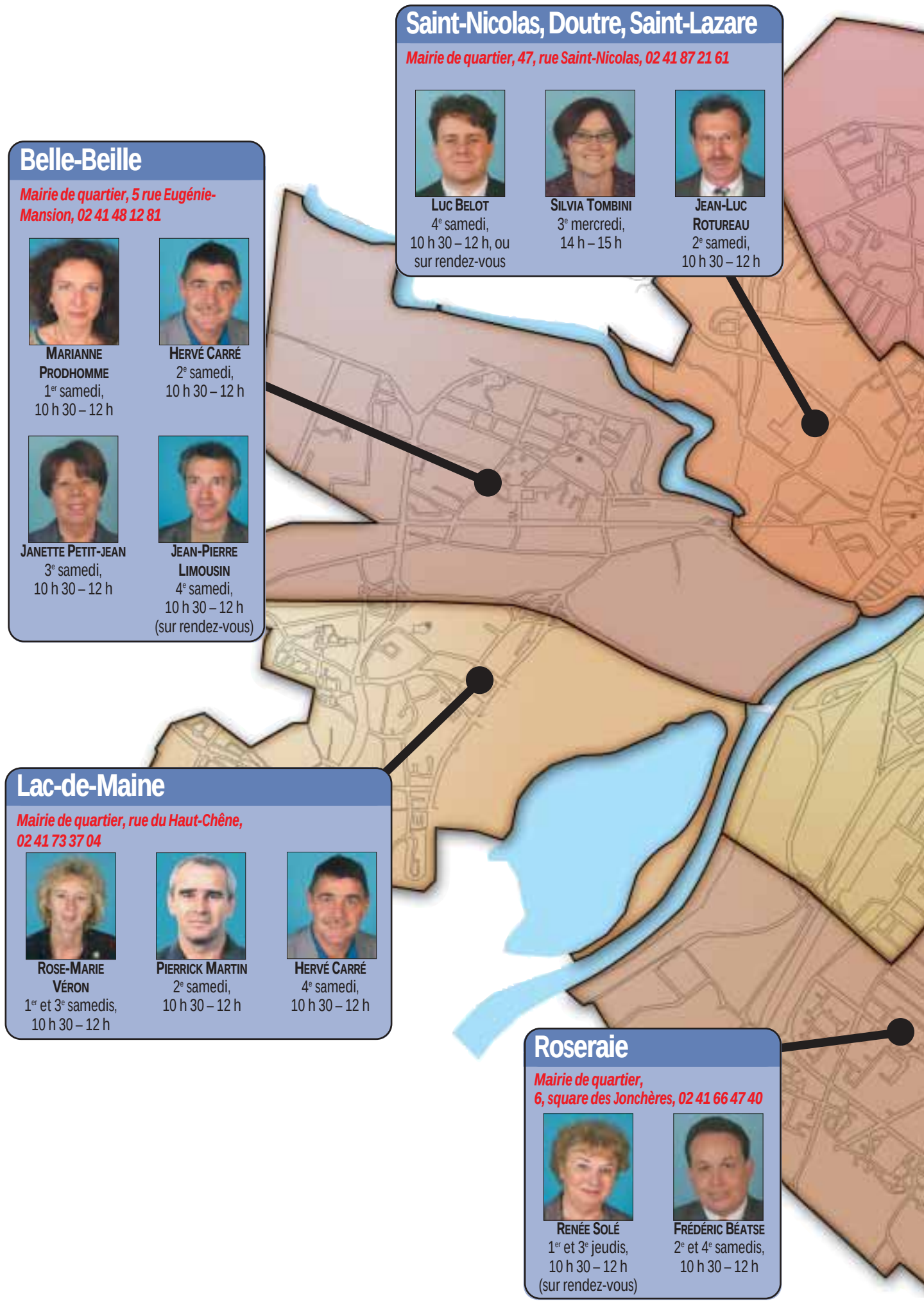

Verneau, Capucins

Maison des services publics,
1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12

Silvia Tombini
1er mercredi,
10 h 30 – 12 h

Michel Houdbine
2e et 4e vendredis,
10 h 30 – 11 h 30

Monplaisir

Mairie de quartier ,
7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60

Odile Sallé
1er et 3e vendredis,
10 h 30 – 12 h
(sur rendez-vous)

Samira Tamtouir
2e et 4e semaine
(sur rendez-vous)

Saint-Serge, Saint-Michel

Maison de quartier, 9, rue Duboys,
02 41 43 28 13

Nathalie Bernardin
1er et 3e mercredis,
18 h – 19 h

Vincent Dulong
2e et 4e samedis,
10 h 30 – 12 h

Grand-Pigeon

(1) Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00
(2) Maison de quartier, 266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43
(3) Contrat de ville, 12, rue Coëffard, 02 41 37 07 65

Martine Poupin (1)
2e mardi,
11 h – 12 h

Roger Castel (2)
2e jeudi,
15 h – 16 h
et (3)
4e vendredi,
11 h – 12 h

Anne Lebeugle (3)
3e mercredi,
18 h – 19 h

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Mairie de quartier,
place des Justices, 02 41 79 14 40

Jean-Marc Chiron
1er et 3e samedis,
10 h 30 – 12 h

Nicole Roland
2e et 4e mercredis,
10 h 30 – 12 h
(sur rendez-vous)

Centre-ville

Hôtel de ville, 86, rue du Mail, 02 41 05 40 00

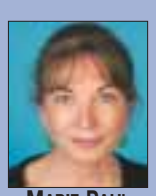

Marie-Paul Streliski
1er lundi,
11 h – 12 h
(sur rendez-vous)

Jean-Claude Langlois
2e samedi,
10 h 30 – 12 h

Alain Lebouc
3e et 4e samedi,
10 h 30 – 12 h
(sur rendez-vous)

Valoriser le rôle de parent

Ateliers pour les parents, forum pour les professionnels, soutien aux actions des associations… Depuis 2001, la Ville a mis en place une politique d'aide à la parentalité.

Thierry Bonnet/Archives

Le jeu, ici dans une des ludothèques angevines, permet de favoriser les relations parents - enfants.

"*Pour des raisons économiques ou sociales, l'organisation familiale est fragilisée et certaines familles se posent de plus en plus de questions sur leur rôle de parents,* note Martine Caillat-Drouin, adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et aux Relations familiales. *Il n'est pas question de les stigmatiser, mais bien au contraire de partir des richesses et des compétences de chacun pour l'aider à reprendre confiance. La famille doit rester le premier lieu de construction de l'enfant. Pour cela, nous devons réhabiliter et valoriser le rôle de parents.*" Depuis 2001, la Ville a ainsi renforcé sa politique d'aide à la parentalité. De nombreuses associations de bénévoles et institutions travaillent dans ce domaine, certaines depuis longtemps, mais il manquait sans doute une coordination. Le rôle est aujourd'hui assuré par la Ville avec un objectif : favoriser le travail en réseau et le partage des expériences.

Pour cela, un comité de pilotage a été constitué autour des institutions – Ville, Caisse d'allocations familiales, Affaires sanitaires et sociales, Jeunesse et Sports, Conseil général, Éducation nationale – et un premier diagnostic établi. Il a permis de confronter les besoins des familles avec l'offre de services. *"Si beaucoup d'actions sont menées autour de la petite enfance par les associations de parents comme Bébé Causette, les structures spécialisées comme la Maison Chouette, la CAF ou encore les médiateurs famille dans les maisons de quartier, peu de chose existait en revanche autour des relations parents - adolescents"*, reconnaît Martine Caillat-Drouin. *"Il était urgent d'apporter un soutien aux parents en leur proposant des lieux d'écoute et de dialogue."*

Depuis un an, des conférences animées par un professionnel ont ainsi été organisées autour de la communication parents - ados. Et le débat ne s'arrête pas là : ceux qui le souhaitent peuvent assister à une série d'ateliers, de trois à cinq séances. Ces groupes de paroles, animés par un psychologue, réunissent une dizaine de parents qui peuvent échanger leur expérience, trouver un réconfort, dédramatiser un problème. Les conférences ont réuni à chaque fois une centaine de familles. La prochaine est prévue début décembre sur le thème "communciation parents - ados, l'autorité", avec l'intervention de Christian Chambert, psychologue et médiateur familial.

Parallèlement, la Ville poursuit ses efforts engagés en direction des plus jeunes. Objectif : favoriser le lien parents - enfants à travers le jeu. *"La démarche initiée par l'association Ludothèque angevine, à la Roseraie et à Monplaisir, a été renforcée par la création de ludothèques municipales à Belle-Beille, au Daguenet et à Verneau,* confirme Martine Caillat-Drouin, *tandis que le Ludobus intervient en complément au plus près des habitants."*

Enfin, la Ville apporte son soutien à toutes les actions menées autour des écoles, des centres de loisirs, des crèches…, visant à mobiliser les parents. *"C'est le cas par exemple avec l'opération* "Coup de pouce" *à la lecture où les parents s'engagent dans la démarche aux côtés de leurs enfants. L'action, née à Monplaisir, a depuis été étendue à d'autres quartiers de la ville."*

Jusqu'où la Ville peut-elle aller dans cette démarche ? *"Il ne s'agit pas de s'immiscer dans les familles,* rassure l'adjointe. *Mais les enfants sont socialisés de plus en plus tôt. Et la collectivité a un rôle à jouer pour faciliter ce passage de l'enfant à la vie sociale en aidant les parents qui en sentent le besoin à accompagner leur enfant."* ■

Forum, ateliers et numéro vert

Le 26 novembre, la Ville organise un forum à l'intention des professionnels et des bénévoles d'associations intervenant dans le domaine de la parentalité. Pour le grand public, des actions sont également mises en place. Ainsi, un numéro vert " écoute parents enfants" au 0 800 835 792 apporte des conseils et des soutiens sur divers sujets : troubles du sommeil chez l'enfant, questions d'éducation ou d'autorité… ils concernent tous les parents, quel que soit l'âge des enfants. Enfin, le répertoire des actions du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents a été mis en ligne sur le site Internet de la Ville à l'adresse : http://www.angers.fr/page/p-166/artid-/ Renseignements : 02 41 05 40 00.

Nouvelle saison pour l'école de cuisine

Thierry Bonnet/Archives

Créée en 2002, l'école de cuisine de l'Éparc entame sa troisième saison. L'établissement, qui fabrique les repas des écoliers angevins, offre ainsi une animation ludique d'éducation au goût.

"Il s'agit aussi de donner une image positive de la restauration collective, qui a souvent mauvaise presse", précise Jean-Michel Macault, directeur de l'Éparc. Pour cette saison 2004-2005, cent cinquante enfants décrocheront leur diplôme de "Véritable petit marmiton" après deux séances le mercredi, où ils cuisineront un plat principal et un dessert sous la direction d'un chef cuistot. Le thème choisi cette année est le poisson sous toutes ses formes : brochettes, papillotes… *"Nous proposons un éveil à la pratique de la cuisine mais également une sensibilisation à la nutrition"*, explique Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation. Une diététicienne intervient donc lors de chaque séance et propose une approche ludique d'une bonne alimentation. L'originalité de cette initiative, unique en France, a permis à l'établissement angevin de décrocher un prix décerné par un magazine de référence dans le domaine de la restauration. ■

École de cuisine ouverte aux enfants inscrits en école élémentaire. Gratuit. Tél. : 02 41 21 18 80.

Le parking des Berges de Maine sera ouvert gratuitement en novembre.

Thierry Bonnet

Accès aux commerces facilité pour les fêtes

Le chantier des Halles accuse un retard[1] de trois semaines sur le calendrier. Pour autant, plusieurs mesures sont prises dans le quartier afin de faciliter la circulation et l'accès aux commerces à l'occasion des fêtes de fin d'année. *"Je sais les nuisances supportées par les riverains,* a souligné le maire. *Je m'étais engagé auprès des habitants et des commerçants à faciliter l'accès à la République pour les fêtes de Noël, ce sera fait".*

• **Rue Baudrière.** Elle sera rouverte à la circulation des bus et des voitures à partir du 29 novembre. Les piétons pourront circuler sur le trottoir rénové côté pair. Le pavage côté impair se fera d'ici à la fin de l'année, sans couper la circulation. La chaussée a été pavée et des enrobés refaits rue de l'Oisellerie et dans le bas de la rue Baudrière.

• **Rue Plantagenêt.** Laissée ouverte pour les soldes d'été, la rue est fermée à la circulation automobile depuis le 25 octobre pour huit semaines de travaux ; une conduite d'eau potable sera posée et la chaussée refaite. La rue rouvrira du 18 décembre à début janvier. Durant les travaux, les piétons pourront emprunter les trottoirs et même la chaussée. Le pavage des trottoirs côté pair sera réalisé d'ici à la fin novembre, puis côté impair, en commençant dans la partie où les commerces sont les plus nombreux.

• **Parking La Rochefoucault.** Le stationnement est impossible place La Rochefoucault jusqu'à la fin novembre en raison de la foire Saint-Martin. Durant tout le mois, les automobilistes pourront stationner gratuitement au parking des Berges de Maine (400 places) et alentours.

• **Navette gratuite.** La navette de bus gratuite qui reliait la place La Rochefoucauld au centre-ville assure désormais la liaison entre le parking des Berges de Maine et la place du Ralliement.

• **Plan de circulation Soleils d'hiver.** Afin d'éviter au centre-ville d'être totalement paralysé par les embouteillages, les barrages filtrants seront reconduits en décembre : les rues Chaussée-Saint-Pierre et d'Alsace seront fermées lorsque le parking du Ralliement sera plein. *"Nous avons souhaité mettre en place un système souple,* souligne Raymond Perron, adjoint à la Voirie, *pour tenir compte du chantier des Halles. Car, outre la rue de la Roë, désormais en sens unique vers la Maine, seules les rues Toussaint et Saint-Julien permettent de sortir du centre-ville. On ne peut qu'encourager les Angevins à utiliser les transports en commun."* ■

(1) La construction du bâtiment par la société Apsys a pris trois semaines de retard, décalant d'autant les travaux engagés par la Ville sur les abords. Ce retard devrait être rapidement absorbé, ne remettant pas en cause la livraison du gros-œuvre en avril 2005.

Être prêt en cas d'incident

La cuve à fioul d'un immeuble de l'avenue Notre-Dame-du-Lac qui déborde, des locataires incommodés qu'il faut évacuer… tel était le scénario de l'exercice engagé par la Ville le 10 octobre dans le cadre du plan communal de secours.

"Il s'agissait d'établir un site d'hébergement temporaire au COSEC Belle-Beille afin d'accueillir pour une nuit ou deux une cinquantaine de personnes, explique Sylvette Gaboreau, technicienne au service Environnement Santé publique. *Des lits de camp, des couvertures, des tables et des chaises ont été apportés sur le site."*

Seul l'encadrement était prévenu de cet exercice, pas les agents. *"L'incident a été signalé à 9 h, il a fallu 35 minutes pour contacter les différents services concernés,* précise Daniel Decamps, directeur du service Environnement et coordonnateur de l'opération. *À 11 heures, tout était en place. C'est plutôt satisfaisant."*

Au total, une petite quarantaine de personnes a été mobilisée des Bâtiments, de la Voirie, de la Police municipale et des Sports et loisirs en plus de la police nationale et des sapeurs-pompiers, venus en observateurs. ■

HÔTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél.: 02 41 05 40 00.
Fax: 02 41 05 39 00. E-mail: mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet: www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

INFORMATION

Les abords du Quai feront l'objet d'un aménagement particulier. Monique Pirotais, maire-adjoint, présentera le projet en réunion publique, le 16 novembre, à 18 h 30, à l'hôtel des Pénitentes.

Comme les années précédentes, la Ville va attribuer une bourse communale de 50 €, pour l'année scolaire 2004-2005, aux élèves de 1er cycle d'un établissement d'enseignement secondaire, habitant Angers et bénéficiant d'une bourse de collège d'un montant annuel de 185,88 € ou 298,56 €. Faire parvenir une copie de notification de la bourse des collèges et un relevé d'identité bancaire ou postal, impérativement avant le 31 janvier 2005, à la direction Éducation-Enfance - Mairie - BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01 (porte 203, 2e étage) - Tél. : 02 41 05 43 79.

Exposition sur les moyens de locomotion dans Angers, jusqu'au 17 novembre au CCAS, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.

Les jardins de l'Arboretum seront ouverts, jusqu'au 15 février, de 14 h à 18 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermés les mercredis et les week-ends.

Thierry Bonnet

TRAVAUX

Le tronçon de la rue Volney, entre la place André-Leroy et la rue d'Assas, sera rouvert à la circulation dès la mi-novembre, soit un mois plus tôt que prévu, grâce aux bonnes conditions climatiques de cet automne et aux importants moyens mis en œuvre par les entreprises sur le chantier.

ENVIRONNEMENT

Une campagne d'effarouchement des étourneaux a été menée en octobre par les services municipaux aux abords du château, place Grégoire-Bordillon, cale de la Savatte, au jardin des Plantes, ceci afin d'éviter qu'ils ne s'installent de façon permanente. D'autres campagnes seront conduites si besoin.

L'AGGLO EN BREF…

Vente de compost végéterre (15,75 €/t) au centre de compostage de Villechien, les 13 et 20 novembre, de 8 h 30 à 18 h. Enlèvement minimum : 350 kg (si inférieur, facturation forfaitaire de 5,5 €).

Distribution dans les boîtes aux lettres des Angevins, dès le 15 novembre, d'une petite boîte en carton refermable de la société Corépile, destinée à stocker les piles usagées avant de les rapporter dans un point de collecte : déchetteries, magasins…

ROSERAIE

“En 5 ans, votre quartier va chang

Thierry Bonnet

“Attention, l’opération *de renouvellement urbain n’est pas un plan sur la comète. Dans cinq ans au plus tard, c’est-à-dire demain à l’échelle d’une ville, tout sera terminé. Votre quartier aura changé de visage. L’État vient de nous donner son feu vert”*[1], a lancé le maire aux trois cents habitants venus assister à la réunion publique le 28 octobre au Cosec Jean-Vilar.
Les trois quarts de l’investissement, qui représentera pour la Roseraie une enveloppe d’environ 90 M€, iront à l’amélioration du logement : construction et surtout réhabilitation massive. *“Nous allons également faire un effort considérable pour aménager les alentours des immeubles afin que les riverains s’approprient mieux les abords de leurs résidences.”*
Parallèlement, l’espace public va être entièrement revu. Gérard Pénot de l’Atelier Ruelle, qui s’est vu confier le projet, a donné les lignes maîtresses qui ont guidé son travail : *“L’idée est d’offrir un vrai cœur de quartier à la Roseraie autour de la place Jean-XXIII et du centre Jean-Vilar. Entre ces deux lieux, on doit avoir une sensation de se promener dans un centre-ville, avoir une facilité à cheminer.”* Une des colonnes vertébrales de cette organisation sera le tramway. Le tracé définitif de la première ligne vient d’être validé *(lire page 4)*. Initialement, le tramway devait filer le long de l’avenue Winston-Churchill. Mais, après réflexion et concertation avec les habitants, il a été décidé de lui faire faire un petit détour par la place Jean-XXIII. Une station est donc désormais programmée square des Jonchères, pour desservir la place et une autre, rue Bergson, devant le centre Jean-Vilar. *“Le tramway va ouvrir le quartier et le valoriser”*, a insisté le maire. La place Jean-XXIII va être entièrement revue et se tourner vers le square des Jonchères. *“Le 6, square des Jonchères, qui représente un vrai mur entre la rue et la place, va devoir être démoli, comme vont l’être les 3, 5 et 7,* a précisé Gérard Pénot. *Dans le même temps, le supermarché va doubler sa surface, les commerces alentours vont être réorganisés et des places de parking créées.”* Les riverains du centre commercial ne sont pas oubliés. *“L’arrière des magasins sera couvert pour faire disparaître les nuisances provoquées lors des livraisons”*, précise l’architecte. *“Nous prendrons le plus grand soin à reloger les actuels habi-*

Le 28 octobre, au Cosec Jean-Vilar, plus de 300 personnes ont assisté à la présentation faite par le maire du projet de renouvellement urbain.
Thierry Bonnet

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Le Cercle Jeanne-d’Arc, une institution bientôt cent

“Pour te divertir, *tu viendras au Cercle plus souvent… le plus longtemps qu’au Cercle tu iras sera signe de vie sûrement…”* Ces recommandations, extraites des “commandements du bouliste de fort”, Marcel Neau et Marcel Foin, sociétaires du Cercle Jeanne-d’Arc, les suivent à la lettre depuis… allez savoir ? *“Le Cercle Jeanne d’Arc a été créé en octobre 1906 ! Voyez, cela ne date pas d’hier. Avant, c’était une école qui appartenait à la paroisse.”* Depuis, le décor est resté quasiment inchangé. Mais l’histoire du Cercle Jeanne-d’Arc, ce n’est pas uniquement celle d’une société de boule de fort : *“Dans les années 39-40, il y avait un patronage administré par des séminaristes. On pouvait y faire du basket et de la gymnastique. Après la guerre s’est créé un foyer des jeunes… mais, attention, juste pour les hommes ! Le foyer des jeunes femmes, lui, se trouvait derrière le mur… Parfois, on allait y regarder de plus près… histoire de les taquiner un peu…”* Quand on regarde ces deux compères, leurs yeux expriment autant de bonheur que de nostalgie. Et lorsqu’on les écoute parler… *“Et le Madeleine-Théâtre, cela vous dit quelque*

Thierry Bonnet

Au 121, rue de la Madeleine, le cercle Jeanne-d’Arc a été créé en 1906. Depuis, le décor n’a pour ainsi dire pas changé.

er de visage”

tants des immeubles dont la démolition est programmée”, a tenu à rappeler le maire.

Résidence de personnes âgées et crèche, place Jean-XXIII

L’avenue Jean-XXIII va être resserrée et mise en zone 30. Juste en face de la place, de l’autre côté de cet axe, vont être construites une résidence pour personnes âgées et une crèche, remplaçant respectivement celle de la rue Bergson et celle de la place Jules-Verne.
Autour du centre Jean-Vilar, également beaucoup de projets. *“L’objectif est de redonner de la lisibilité à ces équipements qui sont de bonne qualité et de les ouvrir vers la rue Bergson”*, a précisé Gérard Pénot. L’entrée du centre Jean-Vilar va être revue. L’accès à la bibliothèque, aussi. Désormais, on pourra s’y rendre par une allée située entre la piscine et le Cosec. La petite salle associative sera donc détruite. En revanche, un deuxième gymnase prendra place à côté du Cosec pour répondre aux besoins du quartier.
“Certains éléments sont encore en réflexion. Allons-nous créer un site pour accueillir un marché voire un marché couvert? Quels services publics allons-nous installer et sous quelle forme? C’est, avec vous, que nous allons mener ces projets. L’information doit circuler en permanence entre vous et nous, c’est le rôle en particulier du conseil consultatif. En outre, nous installerons rapidement un bureau d’information car il est impossible de tout aborder ce soir tellement le chantier qui démarre est vaste”, a conclu le maire. ■

(1) Lire page 8.

pratique

***Mairie**: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h-12 h 30.*
Permanences des élus
- *Mme SOLÉ, 18 novembre et 2 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 11 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

tenaire

chose ? C’était le deuxième plus grand théâtre d’Angers! On était tous amateurs mais on assurait. Les jours de représentations, il y avait foule… 300 à 400 personnes. On faisait la queue! Lorsque l’on jouait “La Passion” avant Pâques, c’était par cars entiers que les gens venaient. Et on jouait aussi les classiques: Molière, Labiche, Courteline… Il y avait une fanfare… j’en faisais partie. On allait jouer dans les kermesses.” Aujourd’hui, plus de patronage ni de foyer de jeunes, de théâtre ou de fanfare mais le Cercle Jeanne d’Arc, lui, est toujours là, bien présent: ses activités sont autant de moments de fête et de retrouvailles entre sociétaires, et avant tout, entre amis de longue date. La nouvelle année commence toujours par le pot de l’Amitié et la galette des “Rois-sauterie”, pour se terminer en beauté avec le challenge des… Biseux de cul! Les initiés comprendront. ■
Contact: 02 41 47 53 87.

pratique

***Mairie**: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- *M. CHIRON, 20 novembre et 4 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme ROLAND, 10 et 24 novembre, 8 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Thierry Bonnet

Fernande au chant et René au piano ont à leur répertoire plus de 350 chansons.

“Voulez-vous danser grand-mère?”

Connaissez-vous “La Cigale” ? Pas celle du célèbre fabuliste, Jean de La Fontaine, mais celle du duo musical formé par Fernande et René? Tout a commencé en 1987. *“À cette époque, j’avais mon orchestre. J’animais des bals, des anniversaires de mariage. Un jour, j’ai rencontré une personne du Secours Catholique qui m’a demandé d’animer des après-midis musicaux dans les maisons de retraite.”* Pour René et Fernande, c’est le début d’une belle histoire. Quelques années plus tard, le couple, à la scène comme à la ville, prend son envol: “La Cigale” était née. De foyers logements en maisons de retraite, leur duo enchante les après-midi de nos anciens. René au piano, Fernande au chant et ce sont autant de notes qui réveillent les souvenirs. *“Nous sommes là pour eux et ce sont leurs chansons que nous interprétons.”* Au répertoire de René et Fernande, 350 chansons, du “Temps des Cerises” à “La Java Bleue”, en passant par les incontournables tubes des chanteurs de charme: Tino Rossi, Luis Mariano, Georges Guétary, et l’opérette bien sûr! *“Les gens nous attendent impatiemment.”* À raison d’un spectacle par semaine, ce sont de longues heures de préparation et de répétition. *“Tout notre programme est établi longtemps à l’avance et nous répétons chaque jour.”* Là où Fernande et René passent, la magie opère: certains fredonnent, d’autres écoutent, mais tous se remémorent autant d’instants de leur vie. N’est-il pas plus beau compliment que cette phrase d’un médecin en visite dans une maison de retraite: *“Quand la Cigale est là, ils n’ont pas besoin de moi!”* ■

en bref

Soirée orientale : couscous et danses, le 26 novembre, dès 20 h, au centre Marcelle-Menet. 8 €. Réservations: 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.

Le centre Marcelle-Menet peut encore accueillir quelques adhérents dans ses activités: modern’jazz, gymnastique douce, danse orientale, relaxation, yoga, théâtre, chant, couture, textile, poterie, dessin, peinture, mosaïques, atelier d’écriture. Renseignements: 2, rue Clément-Pasquereau ou 02 41 96 12 00.

Ateliers d’initiation à la calligraphie: latine le 18 novembre, chinoise le 25 novembre et arabe le 2 décembre, de 14 h à 16 h, au centre Marcelle-Menet. 5 € la séance. Inscriptions: 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- *M. CASTEL, 26 novembre, de 11 h à 12 h, et 9 décembre, de 15 h à 16 h*

Centre Marcelle-Menet
- *Mme LEBEUGLE, 17 novembre, de 18 h à 19 h*
- *Mme POUPIN, 9 novembre et 7 décembre, de 11 h à 12 h*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

250 logements programmés à Terrien-Cocherel

L'îlot Terrien-Cocherel s'était petit à petit transformé en friche. Il va accueillir 250 logements en habitat collectif d'ici à sept ans. Cet espace de 1,2 ha

La Ville fixe d'ores et déjà les règles de construction à destination des futurs promoteurs immobiliers. *"Nous veillerons à la meilleure intégration possible des nouveaux bâtiments. Nous avons aussi une exigence de mixité. 40 logements seront donc à vocation sociale"*, a précisé Monique Pirotais, maire-adjoint aux Paysages urbains, qui a présenté le projet d'aménagement aux riverains le 5 octobre à l'école Victor-Hugo.

Avec cette perspective, Frédéric Rolland, l'architecte, trace les grandes lignes de ce à quoi ressemblera le secteur aménagé.

L'architecte Frédéric Rolland a donné les grandes lignes qui guideront l'urbanisation du secteur: *"Il m'a semblé important d'ouvrir l'îlot. Jusqu'à présent, il était impossible, même pour un piéton, de le traverser."* Des cheminements faciliteront les déplacements et deux artères seront percées. La première en sera l'épine dorsale et reliera la rue Terrien-Cocherel à l'avenue Pasteur. La seconde partira de la rue Lardin-de-Musset et suivra le tracé de la voie qui desservait la société "Moving". Elle aura une vocation de desserte des logements.

Les immeubles seront positionnés de part et d'autre de ces rues. La hauteur des bâtiments sera d'un rez-de-chaussée plus trois étages.

Une seule exception: un niveau supplémentaire au croisement avec l'avenue Pasteur. *"En effet, les immeubles voisins sont un peu plus élevés et nous marquerons ainsi l'entrée de cette nouvelle partie de ville. Nous avons tenu compte de l'existant,* précise l'architecte. *Et, même si tous les immeubles seront à peu près de la même taille, la voie centrale en légère pente offrira une impression de nivellement."* Toujours à ce même croisement avec l'avenue Pasteur est envisagée l'implantation d'activités. *"Les nouveaux habitants devraient conforter les commerces existants et aussi permettre de nouvelles arrivées"*, explique Monique Pirotais.

À la remarque d'un riverain qui aurait voulu plus de verdure, l'adjointe a répondu: *"Ici, on est dans un univers urbain. Il est logique que soit construit du collectif pour absorber la croissance de la ville. En outre, nous sommes à cinq minutes du jardin des Plantes et du parc de la Chalouère."* Frédéric Rolland a précisé que la plupart des immeubles seront construits autour d'un point de verdure. Le stationnement a été l'autre grosse interrogation du public. En tout, 385 places de parking sont programmées. *"Nous allons bien au-delà des obligations légales"*, souligne l'adjointe. Les premiers travaux devraient débuter en bordure de la rue Terrien-Cocherel à la fin 2005. ■

en bref

Les 6-11 ans du CLSH Saint-Serge donneront une représentation de théâtre d'ombres en première partie du spectacle tout public "des pieds et des mains" de Lidwine Bretécher, le 10 novembre à 16 h, à la maison de quartier.

pratique

Permanences des élus
- *Mme BERNARDIN, 17 novembre et 11 décembre, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. DULONG, 27 novembre et 11 décembre, de 10 h 30 à 12 h*

LAC-DE-MAINE

Christine Mettelet: l'artiste caméléon

Thierry Bonnet

"Chacune de mes sculptures a une histoire", raconte Christine Mettelet.

L'atelier de Christine Mettelet ne ressemble à aucun autre: parmi des sculptures de femmes et d'enfants aux formes douces et arrondies, des aquarelles, des photos. Enfant, les couleurs coulaient déjà dans ses veines: *"ma grand-mère faisait de l'aquarelle et ma mère animait un atelier de peinture"*. En 1989, Christine reprend les pinceaux. *"Lorsque je suis venue m'installer dans cette région, je suis tombée en extase devant les bords de Loire."* Ses aquarelles mêlent un jeu subtil de transparences où l'eau, la terre, la lumière se rencontrent. Quelques années plus tard, une rencontre fortuite l'amène à se lancer dans la sculpture. Christine est ainsi: elle fonctionne à l'envie, à l'instinct. Cette énergie qui l'anime, elle la met au service de son talent. *"Ce que j'aime, c'est faire tout moi-même: le moulage, la patine. Je n'ai pas envie de devenir une artiste professionnelle pour répondre à des demandes précises. Je veux rester dans le ressenti. Mes créations sont le reflet de ce que je vis."* Les thèmes de prédilection de Christine sont la femme, la maternité, le cocon familial. Ce n'est peut-être pas un hasard si, de ses sculptures, émane une atmosphère apaisante, rassurante. *"Chacune de mes sculptures a une histoire. Au fil du temps, elles évoluent tout comme moi."* Que ce soit pour la peinture, la sculpture, ou la photo (autre talent caché de l'artiste), l'essentiel est d'avoir un excellent sens de l'observation. Et comme Christine est une artiste aux multiples facettes, c'est elle qui réalisera l'affiche de sa prochaine exposition. ■

pratique

***Mairie**: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme VÉRON, 4 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. MARTIN, 13 novembre et 11 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 27 novembre de 10 h 30 à 12 h*

MONPLAISIR

Les jeux de ballon du mercredi matin

Le mercredi matin, pour Kubilay, Ali, Hakim et leurs copains, pas question de rester devant la télé ou de traîner dans les halls d'immeubles : ils vont salle Voltaire, jouer à la balle ou au ballon. Ces activités sont proposées dans le cadre du contrat éducatif local (CEL) par l'Amicale sportive de Monplaisir (AMS), la maison pour tous (MPT) et la Ville. Elles prolongent les animations en pied d'immeubles qui ont lieu l'été à l'intention des enfants qui ne fréquentent pas les structures du quartier.

L'AMS est à l'origine de l'opération et ses deux entraîneurs salariés, Laurent Tesson et Mickaël Baron, l'animent bénévolement, en dehors de leur temps de travail. *"Quand nous avons passé notre diplôme d'initiateur pour le foot,* explique Laurent Tesson, *nous avons découvert de nombreux sports intéressants avec balle ou ballon."* Depuis trois ans, ils en font profiter les enfants du quartier, avec le renfort de Mickaël Guillard, de la MPT, et des médiateurs socio-sportifs de la Ville. Cette année, les jeux collectifs – foot, basket, handball, tchouk ball – occupent le premier trimestre, puis ce seront les jeux d'opposition – rugby, variante du foot américain et kin-ball. Au dernier trimestre, enfin, place aux jeux d'adresse : badminton, tennis, tennis de table et golf.

Pour la MPT, ces animations permettent de mieux connaître les enfants entre 6 et 12 ans. *"Ensuite, quand ils sont ados, il nous est plus facile de travailler avec eux,* apprécie Mickaël Guillard. *Une dynamique s'est créée entre la MPT, l'ASM et les médiateurs de la Ville. Nous parlons le même langage, nous avons un même état d'esprit. Les jeunes le sentent et s'y retrouvent mieux que si nous faisions notre truc chacun de notre côté."* Le fort ancrage local de l'AMS joue également un rôle important et positif. *"À la différence d'autres activités du CEL, celles-ci sont animées par des adultes qui vivent dans le quartier et sont, pour les jeunes et leurs parents, de vrais référents,* souligne Christophe Pleyber, du pôle loisirs éducatifs de la Ville. *Il règne dans cette salle, plus qu'ailleurs, un grand respect."* ■

Thierry Bonnet

Les enfants du quartier apprécient les jeux de ballon proposés par l'Amicale sportive. Ils étaient une vingtaine en octobre mais, avec le bouche à oreille, ils seront une quarantaine en juin.

pratique

Mairie *: 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *Mme SALLÉ, 19 novembre et 3 décembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme TAMTOUIR, 12 et 26 novembre, 10 décembre, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous*

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Jean-Marc Seguin relie les pages de notre mémoire

Thierry Bonnet

Jean-Marc Seguin, relieur depuis plus de quarante ans.

Au 26, rue David-d'Angers, le temps a suspendu son vol. En poussant la porte de l'atelier, seul le tic-tac d'une vieille horloge vient égrener les secondes qui passent et nous rappeler que nous sommes bel et bien en 2004. Relieur-doreur, Jean-Marc Seguin l'est depuis une quarantaine d'années. *"L'atelier existe depuis 1830. Il appartenait à la famille Defody et se trouvait rue des Poëliers, puis rue Saint-Laud pour finalement s'installer ici en 1870."*

Chez les Seguin, la reliure est une histoire de famille. *"Mon grand-père est entré dans cet atelier au début des années 1900 puis a pris la succession des Defody."* Depuis, les papiers d'Ingres, vélin, vergé, les cuirs "chagri", marocains ou de Madras – *"ce sont les plus belles peaux qui existent"* –, sont passées entre les mains de trois générations. Aujourd'hui, ce sont des particuliers, collectionneurs ou administrations, qui viennent frapper à la porte de l'atelier. On y trouve un énorme massicot, les presses à percussion et une vitrine où sont méticuleusement rangés de petits bijoux : des dizaines de fers à dorer. *"Chacun représente un motif particulier : hermines, couronnes, animaux, blasons… Ils sont utilisés pour le décor du dos ou du plat de l'ouvrage."*

Sur le bureau de Jean-Marc Seguin, "La nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de campagne", encyclopédie de la maison datant de… 1775 et un atlas de 1744 : *"Regardez-moi ces planches, ces cartes ! Avant la Révolution, on utilisait du papier pur chiffon."* Lorsque Jean-Marc Seguin parle de son métier, sa voix chante, ses yeux pétillent. Quant au travail, il ne manque pas : *"Heureusement, aujourd'hui, il semble que l'on prenne davantage soin de la conservation."* Posés, tout près de lui, l'un des tout premiers albums de Babar et un de Bécassine, dans l'attente d'une seconde jeunesse. ■ **MB**

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. LANGLOIS, 13 novembre et 11 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. LEBOUC, 20 et 27 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur RDV*

BELLE-BEILLE

Le “Quoi de neuf ?” désormais sur internet

Les nouvelles du “Quoi de neuf ?”, le journal bimestriel du quartier, sont également disponibles sur Internet. *“Nous avons profité d’une opportunité,* explique Marie Lefrançois, assistante sociale à la caisse d’allocations familiales et coordonnatrice de la revue. *Une de nos bénévoles devait effectuer un stage dans le domaine du multimédia. De là est venue l’idée de mettre en ligne les articles.”*

Nathalie Cholet a donc mis en pratique les compétences web apprises dans le cadre de sa formation. En juin dernier, une première mouture est réalisée. *“Mais depuis, je n’ai cessé de faire évoluer et progresser les pages,* précise la webmaster. *L’idée est de créer une structure assez simple pour que d’autres membres du comité de rédaction puissent, avec une petite formation, mettre en ligne les futurs numéros.”*

L’opération vise à élargir le lectorat. *“Aujourd’hui, nous sommes diffusés à 5 500 exemplaires sur le quartier. Nous aimerions bien, grâce à Internet, toucher les gens de l’extérieur intéressés par la vie de Belle-Beille et surtout les jeunes. Cette opération participe de notre souhait d’ouvrir plus nos colonnes aux sports, aux étudiants, aux adolescents et aux écoles”,* remarque Marie Lefrançois.

Le site Internet offre également deux nouvelles possibilités. En premier, la création d’un forum, où les gens peuvent s’exprimer sur les sujets abordés dans les articles. En second, la mise en ligne de petits reportages photographiques sur des événements du quartier. *“C’est un plus, car il y a peu de photos dans le journal pour des raisons de coût de fabrication”,* conclut la coordinatrice. ■

http://bellebeilleonline.free.fr

Albert

Nathalie Cholet et Marie Lefrançois font les ajustements avant la mise en ligne de la dernière version.

Voyager dans les arts et les cultures

Les danses de toutes les cultures seront au programme de la soirée de clôture, le 26 novembre.

Voyage artistique : tel est le thème de la semaine multiculturelle organisée du 19 au 26 novembre par la commission socioculturelle du quartier.

Elle sera précédée, à partir du 10 novembre, d’ateliers de découverte, gratuits et ouverts à tous : bogolan (dessin sur tissu africain à l’aide d’argile), à la Maison de l’étang ; construction d’instruments de musique, au Resto-troc [1] ; peinture sur les mains au henné, au Filalinge ; confection d’un collier géant d’inspiration africaine, à la caisse d’allocations familiales ; fabrication de jeux, au CLSH du centre Jacques-Tati ; découverte de la salsa, à Jacques-Tati (adhésion au centre demandée). Les objets réalisés seront présentés lors de la soirée de clôture. Un atelier bricolage permettra également de transformer le hall du centre Jacques-Tati, où sont prévues les animations.

Au programme : le 19 novembre, à 12 h 30, découverte de la cuisine asiatique (à la Rose de Noël) ; du 22 au 26, exposition d’objets d’art africain, certains provenant du commerce équitable ; le 23, à 20 h 30, conférence débat sur la signification des arts dans la culture africaine ; le 26, à partir de 19 h, soirée festive, dîner partagé avec les plats de chacun, apprentissage et pratique de danses (orientale, traditionnelle française, africaine, rock’n roll…) ■

Renseignements, centre Jacques-Tati, 02 41 48 51 90.

(1) Les participants à cet atelier donneront un concert sur ces instruments, lors de la soirée cabaret du 10 décembre (lire ci-dessous).

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus :

- *M. Carré, 13 novembre et 11 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Limousin, 20 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 4 décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 27 novembre, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Bourse aux jouets, livres d’enfants et articles de puériculture, du 15 au 18 novembre, au centre Jacques-Tati, 5, rue Eugénie-Mansion. Contact : 02 41 48 93 14 ou 02 41 66 92 75.

Le centre Jacques-Tati peut encore accueillir quelques adhérents pour ses activités : percussions africaines, danse de salon, gym et modern-jazz. Renseignements au 02 41 48 51 90.

Soirée cabaret, le 10 décembre, dès 19 h 30, au centre Jacques-Tati : concert des habitants du quartier puis des groupes Tribal Shuffle et Chicago blues band. Gratuit. Possibilité de restauration sur place. Renseignements : 02 41 48 51 90.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Gaston “la malice” récupère tout

“Mon p’tit gars, *dans la vie, rien ne se perd, tout se garde !”*… Aujourd’hui, la grand-mère de Gaston serait fière de son petit-fils. La récupération ? Pour Gaston, c’est une seconde nature. C’est un charron-forgeron qui lui a appris tout ce qu’il sait aujourd’hui : le travail du bois, la ferronnerie, la peinture, la plomberie aussi. Son parcours professionnel est aussi riche et varié que le contenu de son atelier : *“J’ai travaillé dans la carrosserie, les charpentes métalliques, les coffrages de châteaux d’eau”*… Plus tard, installé à son compte, il agencera des magasins du sol au plafond, du carrelage à l’enseigne.

Au fil du temps, Gaston récupère, conserve, trie. Son atelier ressemble à une caverne d’Ali-Baba. Cet antre minuscule est plein comme un œuf. *“Ici tout est à sa place. L’important est d’e toujours avoir tous les outils à proximité et surtout que rien ne traîne au sol !”* Des boîtes d’allumettes minutieusement étiquetées lui servent à ranger vis et écrous. D’anciennes boîtes de cacao Poulain sont autant de casiers pour y stocker toutes ces pièces de métal *“que l’on jette souvent et qui peuvent toujours servir”*. Gaston est devenu le *“Géo Trouvetout du quartier”*. *“Les gens viennent me voir pour que je leur donne des conseils, pour la pose d’un carrelage ou le montage d’un mur… Moi, ça me plaît. J’aime bien expliquer ! Un jour, un ami m’a dit ‘tu sais, le nouveau là-haut qui refait sa maison, je crois qu’il ne va pas s’en sortir’ Alors, j’y suis allé… Le malheureux ! Il jetait plusieurs anciennes portes en bois ! Je lui ai dit de les garder et je l’ai aidé pour démarrer son chantier.”* La maison de Gaston est à l’image du personnage : toute d’ingéniosité et de débrouillardise. En plus, Gaston est aussi un artiste. Son dernier chef-d’œuvre ? Une colonne en tuffeau (récupéré après la destruction d’une chapelle) sur laquelle il s’emploie à graver les saynètes de sa vie. Une petite merveille ! ■ **MB**

Thierry Bonnet

Gaston sortant d’une des nombreuses cachettes qu’il a installées dans sa maison.

en bref

Accueil jeunes projets propose accompagnement scolaire, goûter et activités aux enfants du CP à la 3e, du lundi au vendredi, 16 h - 18 h 45, et le mercredi, 14 h - 18 h, 11, rue Brault. De 1,50 € à 7,50 € par mois et 1,70 € ou 2 € le mercredi. Tél. : 02 41 36 25 13.

Ateliers d’éveil artistique à la maison de quartier Saint-Jacques le mercredi. Pour les 6 - 9 ans, de 14 h à 15 h. Pour les 4 - 9 ans accompagnés d’un parent, de 15 h 15 à 17 h 15. Renseignements : 19, rue de l’Abbaye, 02 41 24 89 10.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *M. Rotureau, 13 novembre et 11 décembre de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Belot, 27 novembre, de 10 h 30 à 12 h ou sur RDV*
- *Mme Tombini, 17 novembre, de 14 h à 15 h*

VERNEAU, CAPUCINS

Apporter la mémoire sur un plateau

Retrouver l’histoire du quartier pour faciliter la greffe entre ses différents pôles et entre les anciens et les nouveaux habitants, telle est la démarche de l’association du quartier des Capucins, avec son activité “Mémoire du plateau”. *“Le futur grand quartier est constitué, aujourd’hui, de mini-quartiers à l’esprit un peu village : les Capucins, Reculée, les Petites-Pannes, les Chalets, la cité de Verneau, la zone rurale…*, souligne Pierre-André Vincent, pilote de l’activité [1] et vice-président de l’association. *Actuellement, nous sommes dix mille habitants et nous allons en accueillir autant dans les dix à quinze ans qui viennent.”*

La collecte de la mémoire orale est déjà commencée. Dix personnes ont suivi une formation aux Archives départementales pour savoir réaliser des interviews au magnétophone. Le bouche à oreille leur a permis de trouver des témoins : la fille du gérant du bateau-lavoir, des agriculteurs ou horticulteurs retraités, ou encore des anciens de l’usine Excelsa [2], qui sont heureux de témoigner et de retrouver d’anciens collègues. Des restitutions partielles seront organisées, sous des formes à définir : saynètes, contes, bandes dessinées… *“Nous voudrions en faire un élément d’animation du quartier et d’accueil des nouveaux habitants”*, confie Pierre-André Vincent.

Des scolaires aux étudiants, les jeunes vont être intéressés au projet. Ainsi, les élèves de terminale histoire - géographie du lycée Bergson réalisent des interviews dans le cadre de leurs travaux personnels encadrés. Des étudiants en géographie travailleront sur les enregistrements, en repéreront les moments forts et en feront la synthèse.

Pour avancer, l’association recherche des témoins, des personnes qui auraient habité ou travaillé dans le quartier et qui voudraient *“raconter, simplement, comme des grands-parents racontent à leurs petits-enfants”*. Tous les documents ou photos disponibles sont bien sûr les bienvenus.

“Cette activité mémoire est un des premiers éléments concrets de la dynamique qui est en train de se créer, elle peut être le ciment du nouveau quartier”, considère Pierre-André Vincent. ■

Thierry Bonnet

Pierre-André Vincent et Gérard Sallé, vice-président et président de l’association des Capucins, autour de Sarah Favreau, animatrice et coordinatrice technique du projet.

(1) Le comité de pilotage comprend également des représentants du contrat de ville, de l’Université, de la caisse d’allocations familiales et de la fédération Léo-Lagrange.
(2) Elle se situait à l’emplacement actuel du CHU.

pratique

***Mairie** : 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus

Maison des services publics, 02 41 35 07 12

- *Mme Tombini, 1er décembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Houdbine, 12 et 26 novembre, de 10 h à 11 h 30*

Autour d'Yves Klein, portrait de famille

Collection particulière

Rythmes, 1946, huile sur toile, de Marie Raymond.

Cosmogonie pluie COS 22, 1961, d'Yves Klein. Pigment pur et résine synthétique sur papier.

Collection particulière

On connaît de lui les monochromes bleus. Peu de choses en revanche sur sa fulgurante carrière et sa courte vie. Pour sa deuxième grande exposition temporaire, le musée des beaux-arts rend hommage à Yves Klein dans un portrait croisé avec sa mère, Marie Raymond, célèbre peintre abstrait.

>EXPOSITION

Il réalise sa première exposition en 1954 et décède huit ans plus tard. Il avait 33 ans. Curieuse trajectoire que celle d'Yves Klein. *"Une carrière courte mais d'une extrême puissance"*, souligne Patrick Le Nouëne, conservateur des musées d'Angers. À partir du 20 novembre et jusqu'au 27 février, le musée des beaux-arts présentera une exposition collective consacrée au peintre, à sa mère Marie Raymond, et à son père Fred Klein. *"Ce sera l'occasion, sans doute pour la première fois, de s'interroger sur l'origine du travail de Klein. Comprendre comment cette carrière a pu être aussi soudaine et aussi forte."* Cette exposition proposera un parcours artistique de la famille, des années 30 aux années 80.

Marie Raymond naît en 1908, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes) dans un milieu aisé. En 1925, elle rencontre Fred Klein, jeune peintre hollandais figuratif, qu'elle épouse un an plus tard, à Nice. Ensemble, ils mènent une vie de bohème et ont un fils, Yves, né en avril 1928. L'enfant est bercé dans le milieu artistique. Ainsi, durant la Seconde Guerre mondiale, la famille côtoie de nombreux artistes, français et étrangers, réfugiés sur la Côte d'Azur, alors encore en zone libre. *"Après la guerre, Marie Raymond explore des territoires résolument figuratifs, puis bascule dans l'art abstrait"*, souligne Patrick Le Nouëne. Elle fréquente alors Hans Hartung, Alberto Magnelli, Jean Arp.

Considérée comme l'un des principaux peintres abstraits, elle obtient le prix Kandinsky en 1949. Yves Klein a alors 21 ans, et s'il participe activement à la carrière de sa mère, il ne souhaite pas devenir peintre. Il veut être judoka, part pour le Japon et décroche sa ceinture noire quatrième dan – la plus haute distinction alors jamais obtenue par un Français – et rentre au pays pour enseigner le judo. Malheureusement, la fédération française ne valide pas son diplôme. Et c'est en Espagne qu'il devient conseiller technique national. *"Son séjour en Asie l'a profondément marqué"*, note Patrick Le Nouëne : *"il y a appris l'attaque, la parade, la riposte ; y a découvert l'esprit zen et la contemplation."* Autant d'éléments qui forgeront une *"stratégie d'une grande efficacité, soutenue par une parfaite concentration"*. Un travail "fulgurant" qui s'explique aussi par son milieu : *"sa mère organisait tous les lundis des causeries dans son atelier. Un lieu de foisonnement culturel et intellectuel, riche en échanges. Sans cela,* poursuit Patrick Le Nouëne, *Yves Klein n'aurait probablement pas été cet Yves Klein là."*

On connaît de lui le monochrome bleu. Plus qu'une couleur c'était en réalité une technique de peinture très particulière. *"Il a mis au point un liant qu'il a d'ailleurs fait breveter,* explique le conservateur. *Ce liant n'écrasait pas les pigments comme on le voit habituellement dans la peinture. Au contraire, il les respectait, les laissait intacts sur la toile, donnant l'impression d'une poussière de peinture."*

Yves Klein évoluera ensuite vers une peinture très métaphysique, avec un travail sur la matière et sur l'espace, au sens spirituel, inspiré par la mystique des Rose-Croix qu'il découvre dès 1947. Mettant en œuvre une grande diversité de techniques, il ira jusqu'à utiliser l'anthropométrie où le corps humain devient un *"pinceau vivant"*.

Marie Raymond, qui survit à son fils, connaîtra la célébrité jusque dans les années 60 puis se mettra en retrait du monde artistique. Elle disparaîtra en 1989. Quatre-vingt-dix toiles et des sculptures – des moulages et des modelages de corps – seront présentées au musée des beaux-arts. Une collection prêtée par la famille Klein : l'artiste allemande Rotraut Uecker, qu'Yves Klein épouse un an avant sa disparition en 1962, et leur fils. ■

Parcours commentés

À l'occasion de l'exposition Marie Raymond - Yves Klein, le service culturel pour les publics propose diverses animations : un parcours commenté avec un médiateur, à partir du 21 novembre, le dimanche à 15 h 30 et en décembre, le samedi, à 14 h 30 ; et un nomade pour les enfants, de 7 à 14 ans, avec des activités ludiques devant les œuvres pour regarder l'exposition autrement, le samedi, à 14 h 30, en décembre.
5 € l'animation, réduit 4 €. Pour les groupes, réservation au 02 41 05 38 00, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h. Espace exposition temporaire Marie Raymond/Yves Klein : de 12 h à 18 h.
Nocturne le 1er vendredi de chaque mois jusqu'à 20 h.
Entrée des collections permanentes et temporaires : 4 € et 3 € réduit, gratuit pour les moins de 18 ans.

Marie Raymond, Yves et Fred Klein, en 1954.

DR

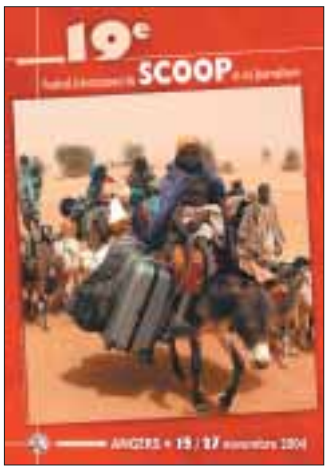

Violence et information au festival du Scoop

Le festival du Scoop et du journalisme se tiendra à Angers du 17 au 27 novembre. Thème de cette 19e édition : "Violence et information".

>ÉVÉNEMENT

World Press, prix Albert-Londres, prix de la presse américaine… il n'est pas rare qu'une photographie ou un reportage primé à Angers décroche dans l'année qui suit une des prestigieuses récompenses accordées aux professionnels de l'information. Signe d'une bonne qualité de la programmation et d'une reconnaissance de la compétition angevine.
Le festival reçoit ainsi chaque année une bonne centaine de cassettes vidéo expédiées par la plupart des télévisions et agences francophones : chaînes françaises, Télévision Suisse Romande, Radio Télévision Belge (RTBF), Radio Canada… *"On constate que les agences effectuent maintenant leur propre présélection afin de ne présenter que les meilleurs reportages,* note Alain Lebouc, directeur du festival. *Pour les journalistes, le Scoop est aussi l'occasion de confronter leur vision du monde, de s'interroger sur leur métier, et bien évidemment de rencontrer le public".* On assiste ainsi à des des débats de qualité auxquels les Angevins contribuent d'ailleurs largement. Après la "Sécurité", la "Solidarité", le "Doute et la Vérité", le festival a retenu cette année le thème "Violence et information". *"Comment le journaliste peut-il rendre compte de la déliquescence* "orchestrée" *par l'homme d'une société où la violence règne ? jusqu'où peut-il aller dans sa démarche, son reportage, son commentaire ? peut-il juger le monde qu'il nous rapporte ? sa subjectivité ne le trahit-elle pas ? est-il le seul censeur moral de la violence ?,* interroge Alain Lebouc. *Évidemment, on ne peut pas aborder ce thème sans penser au sort réservé aux journalistes dans leur travail : emprisonnement, prise d'otage, assassinat."*

Plantu - Le Monde

Culture scientifique

Aux reportages et documentaires vidéo et radio, s'ajoute la photographie : une centaine de clichés seront en compétition. *"Des documents d'une extrême puissance,* remarque Alain Lebouc. *Comme* La Pieta d'Alger, *du photographe algérien Hocine, primée à Angers et pour laquelle il a reçu le World Press en 1997. C'est un des plus beaux souvenirs du festival avec la consécration de Plantu, en 1991."* Dans son reportage, on voyait Yasser Arafat compléter un de ses dessins en traçant lui-même l'étoile de David sur le drapeau israélien. Un an plus tard, Yasser Arafat et Shimon Pérès apposaient ensemble leur signature sur l'un des croquis de Plantu, juste avant les accords d'Oslo.
Autre atout du festival : la place donnée à l'information scientifique. *"Nous avons été parmi les premiers à proposer une information scientifique de façon ludique,"* se félicite Alain Lebouc, lui-même chercheur au CNRS.
Le festival a même contribué à la concrétisation d'émissions de qualité dont *C'est pas sorcier,* de l'Angevin Frédéric Courant et de son comparse vendéen Jamy Gourmaud. Cette année encore, vingt-cinq documents seront présentés, offrant au public une nouvelle approche de la culture scientifique. ■

Renseignements : 02 41 22 12 12 ou sur www.festivalscoop.com

Soirées débats :
- **Violence et information, 17 novembre, 20 h, centre de congrès.**
- **La douleur, 18 novembre, 20 h, centre de congrès.**
- **Le révolté du Mékong, 19 novembre, 20 h, ENSAM.**
- **Violence et société, 22 novembre, 20 h 30, école du Génie.**
- **Le documentaire vu par Canal + et Planète, soirée non-stop le 23 novembre, 20 h, centre de congrès.**
- **Sport et violence, 27 novembre, 15 h, centre de congrès.**
- **Nuit des scoops, 27 novembre, 20 h, centre de congrès.**

Expos photos au centre de congrès, salons Curnonsky, ENSAM…

Sculpture sans titre (Arbre bleu), 1960. Pigment pur et résine synthétique sur bronze.

Collection particulière

Forum sur le Caucase

ICRC/Fred Clarke

"La première guerre en Tchétchénie a eu lieu en 1994. On commence seulement à en parler. Depuis l'ouverture du centre d'accueil pour les demandeurs d'asile à Angers, en 2002, nous accueillons de plus en plus de familles venues de l'Est et de la région du Caucase. Il nous a semblé indispensable d'expliquer aux Angevins qui ils sont. Et pour faciliter leur intégration, ne pas seulement partager un drame avec eux, mais aussi leur histoire, leur culture, leurs coutumes…", **explique Pierre Debray, responsable de l'association France Terre d'Asile. Le 25 novembre, à l'ENSAM, place La Rochefoucault, la journée sera consacrée au Caucase : documentaires et reportages, témoignages notamment de Maerbeck Vatchagaev, ancien porte-parole du gouvernement tchétchène, et d'Isabelle Barras, responsable du Comité international de la Croix Rouge pour l'Europe de l'Est… Ce sera aussi l'occasion de découvrir la musique du Caucase (également le 24 novembre, à 16 h, place du Ralliement) et quelques plats typiques préparés avec les familles réfugiées.**
Plusieurs expositions de peintures et de photos seront également présentées dans le cadre du festival du Scoop. Renseignements : 02 41 88 01 83.

La Loire : des anguilles et des hommes

>CINÉMA

"Dans *les années 60, l'abondance était telle qu'on faisait de la colle avec ses alevins. Aujourd'hui, l'anguille est en voie de disparition ! Que sait-on exactement de ce poisson mystérieux ? comment vit-il ? qui le menace ?...*", interroge Jean-Paul Gislard. Dans son film documentaire "La Loire : des anguilles et des hommes", le cinéaste angevin a *"cherché à comprendre, à faire le point."* Pendant six ans, il a suivi la trace de l'anguille en Loire, depuis l'estuaire jusqu'à Sancerre. Il a accompagné les pêcheurs de guideau, visité les laboratoires, rencontré les scientifiques. Au fil des témoignages, on apprend qu'une anguille de Loire vit entre douze ans pour les mâles et dix-huit pour les femelles. Que les œufs – un million par anguille – sont pondus dans la seule mer des Sargasses. Que les futures anguilles empruntent le Gulf Stream. Qu'une anguille naît œuf et se transforme : leptocéphale, civelle, anguillette, anguille jaune, jusqu'à l'anguille argentée d'avalaison qui retraversera les 6 000 km d'océan pour rallier la mer des Sargasses, s'y reproduire dans les profondeurs et mourir, quelque part au large des Bermudes… ■

Jean-Paul Gislard

Séances les 2 et 3 décembre, au Gaumont Variétés, à 14h30, 16h30, 18h30 et 20 h 30. 7,50 €, réduit 6 € (enfant, étudiant, CE). Réservation possible au 02 41 66 45 25.

Les images du documentaire sont signées Jean-Paul Gislard, la musique originale Laurent Samson et Patrice Desbois, la bande son Vincent Moisi.

Jean-Paul Gislard

Le Moyen-Âge dans la bande dessinée

>FESTIVAL

Les 4 et 5 décembre se tiendra la 6e édition du festival de la bande dessinée d'Angers au centre de congrès. La Bande adhoc, organisatrice, transporte les visiteurs au Moyen-Âge ; l'époque ayant inspiré un grand nombre d'auteurs. Le château médiéval d'Angers s'associera au festival en accueillant une exposition jusqu'à la fin de l'année, avec une séance de dédicace le 3 décembre, de 18 h à 20 h (Swolfs, Chaillet et Hermann). Comme toujours, une pléiade de dessinateurs est attendue au centre de congrès, à commencer par les artistes angevins : Beuzelin, Davodeau, du Peloux, Juszezak, Marty, Mathieu, Omond, Rabaté, Supiot et autres Vallée. À noter que le collectif La Boîte qui fait beuh proposera "l'expo qui déchire sa race". Côté animations, le festival propose deux conférences sur les thèmes "Univers parallèles et réalités alternatives : le chant des Stryges", en présence de Corbeyran et Guérineau, samedi à 17 h et "Le médiéval dans la bande dessinée", en présence de Chaillet, Hermann et Swolfs, dimanche à 16 h. ■

Samedi 11 h-19 h, dédicace à partir de 14 h 30. Dimanche 10 h - 18h30. 3 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Passeport week-end : 4,50 €.

>CINÉMA

13 et 14 novembre
L'étrange Noël de Mr Jack
Dès 6 ans. 4, 30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

17, 20 et 21 novembre
Les aventures extraordinaires de Michel Strogoff
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

22 novembre
Madame Brouette
De Moussa Sene Absa. Et rencontre avec Gérard Moreau, Cinémas d'Afrique. 5,50 à 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

23 novembre
Cet obscur objet du désir
De Luis Buñuel. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi, cinéaste. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

24, 27 et 28 novembre
Goshu, le violoncelliste
Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

29 novembre
Salvador Allende
De Patricio Guzman. Cinéfac. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

1er au 7 décembre
Semaine de cinéma de langue anglaise
La nuit du chasseur ; Un poisson nommé Wanda ; Une saison blanche et sèche ; Cookie's fortune ; La chasse aux sorcières ; Témoin à charge ; Noblesse oblige ; Philadelphia ; Jugé coupable. Avant-première surprise le 7 décembre, à 20 h 15. 5,50 et 6,70 €. Les 400 Coups.

2 et 3 décembre
La Loire : des anguilles et des hommes
Film de Jean-Paul Gislard. 6 et 7,50 €. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Gaumont Variétés. *(lire ci-contre)*

3 décembre
La vie est un miracle
D'Emir Kusturica, et fanfare. 3 à 5 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts. ▼

8, 11 et 12 décembre
Le royaume des chats
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

12 décembre
Poupées d'argile
De Nouri Bouzid. Maghreb Créateur. 5,50 à 6,70 €. 18 h 15, Les 400 Coups.

14 décembre

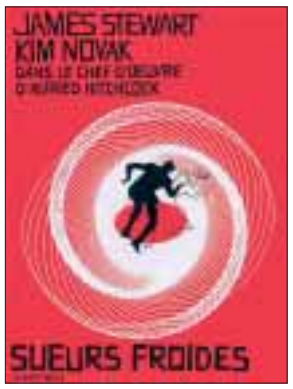

Vertigo
D'Alfred Hitchcock. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi, cinéaste. 4,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

15 décembre
Le chien, le général et les oiseaux
Dès 4 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

16 décembre
Ciné-baby
Ciné-concert. Festival Boule de Gomme. De 2 à 5 ans. 3 à 7 €. 10 h et 14 h 30, centre Jean-Vilar.

Le chocolat
De Lasse Hallström. Soleils d'hiver. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

12 novembre
La Banque de France d'Angers
Par Rémi Gernigon, et *Campagne d'Égypte*, par Jacques Thomas. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

16 novembre
France, Argentine, Mali : même accès à l'eau ?
CASI 49. Gratuit. 20 h 30, salle Thiers-Boisnet.

Peinture et art de vivre en France au XVIIIe siècle
Angers Musées Vivants. 17 h 45, théâtre Chanzy.

18 novembre
Ponts et circulation à Angers
Par François Comte. UATL. 15 h, hôtel de Lancreau.

19 novembre
Aliénor d'Aquitaine
Par Marie-Odile Moreau. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, office de tourisme.

Le contrat mondial de l'eau
Avec J.-L. Touly, de l'Association pour le contrat mondial de l'eau. CASI 49. Gratuit. 20 h 30, École supérieure d'agriculture.

23 novembre
Projets de médiathèques
Beaucouzé, Bouchemaine, les Ponts-de-Cé et Trélazé. CAUE 49. 18 h 30, bibliothèque Toussaint.

Peinture et art de vivre…
… en France au XVIIIe siècle (voir 16 novembre).

23 et 24 novembre
Mexique
Film de Bruno Beaufils. Connaissance du Monde. 4 à 7,80 €. Le 23, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 24, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

25 novembre
La vie à Angers à la veille de la Révolution
Par Isabelle Semon. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

La tectonique des plaques
Café-sciences. Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

27 novembre
Recherche et droits des malades, quelle déontologie médicale ?
Gratuit. 9 h - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h, amphithéâtre Larrey, CHU.

30 novembre
Éclats de rire philosophiques
Société angevine de philosophie. 3 à 7 €. 14 h 30 - 18 h 30, lycée Renoir.

1er décembre
Peinture et art de vivre en France
(voir 16 novembre).

2 décembre
Les anciens commerces d'Angers
Par Sylvain Bertoldi. UATL. 15 h, hôtel de Lancreau.

3 décembre
Angers antique à travers les fouilles
Par Émeric Chartrain. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 18 h.

7 et 8 décembre
La Russie du Transsibérien
Film d'Yves Sommavilla. Connaissance du Monde. 4 à 7,80 €. Le 7, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 8, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

8 décembre
Le corps dans la pensée chinoise
Par Élisabeth Rochas de la Vallée. Société angevine de philosophie. 3 et 7 €. 20 h 30, lycée David.

9 décembre
Peur de la nature…
… rapports de l'homme avec son environnement. Par François Terrasson. Société d'études scientifiques de l'Anjou. 2 €. 20 h 30, ENSAM.

Les chanoines de la cathédrale
Du XIIIe au XVe siècles, par Jean-Michel Matz. Société des études angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Les insectes
Par Gilbert Matz. UATL. 15 h, hôtel de Lancreau.

10 décembre
Le mystère de la Roche aux Moines
Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

13 décembre
Europe, médias, citoyenneté…
où en est la démocratie ? par Bernard Cassen. NTA et Attac. 20 h 30, théâtre Chanzy.

14 décembre
Quelles sont nos valeurs ?
Théo-café. 20 h 30, café Le 23, rue Voltaire.

15 décembre
Lumière de Chine
Par Jean Charbonneau. 20 h 15, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

16 décembre
Quel cacao pour demain ?
Génome et amélioration du cacaoyer. Café-sciences. Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

Les tranches de vie d'Amala Dianor

Retour aux sources pour Amala Dianor, ancien danseur du CNDC qui vient présenter sa première création au centre Jean-Vilar, les 12 et 13 novembre. Arrivé à Angers en 1992 en provenance de la Savoie, le jeune Sénégalais connaît ensuite un parcours atypique dans le monde de la danse. *"J'ai commencé par prendre des cours de hip-hop au centre Jacques-Tati de Belle-Beille. Trois ans plus tard, c'était moi le prof dans les maisons de quartier de la Roseraie, Verneau et Grand-Pïgeon"*, s'amuse-t-il. Convaincu par Jany Joseph, alors danseur au CNDC, de passer les auditions de l'école, Amala est retenu, à sa grande surprise. *"J'ai débarqué dans un univers totalement inconnu. Avec ma petite expérience du hip-hop, je me suis trouvé propulsé auprès de jeunes danseurs au bagage technique impressionnant."* Deux ans de formation plus tard, c'est en danseur aguerri que le garçon sort du centre. *"Je n'oublie pas d'où je viens. J'ai connu la danse grâce au hip-hop. Mais mon passage au CNDC m'a permis de connaître d'autres approches moins codées, moins restrictives."* Après des prestations dans les compagnies Régis Obadia, Dominique Dupuis, La Baraka, Melting Spot ou S'poart, c'est avec une étiquette "contemporaine" qu'il revient sur les terres angevines ; le centre Jean-Vilar lui consacrant une carte blanche dans sa programmation culturelle "Jeune public". Amala y présentera "Une tranche de vie ?", un spectacle chorégraphié et mis en scène avec Orin Camus, *"quelque chose de nouveau, d'hybride, mêlant nos différentes influences."*

Carte blanche à Amala :
"Une tranche de vie ?" (Amala / Camus) et "La tête à l'envers" (Zaza Disdier).
Vendredi 12 novembre, 14 h 30 et samedi 13, 20 h 30. Centre Jean-Vilar. Prix : de 3 à 7 €.

>DANSE

12 et 13 novembre
La tête à l'envers et Une tranche de vie ?
Chorégraphies Amala Dianor, Zaza Disdier. 5 et 7 €. Le 12, à 14 h 30, et le 13, à 20 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire ci-dessus)*

20 novembre
Samedi satellite
Avec Yves Godin, éclairagiste. CNDC. Gratuit. 14 h, studio des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

3 et 4 décembre
Hommage à Françoise Adret
NTA/CNDC. 8 à 21 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

5 décembre
La cassette aux missives anciennes
UATL. 15 h, théâtre Chanzy.

11 décembre
Samedi satellite
Avec Latifa Laâbassi, chorégraphe. CNDC. Gratuit. 14 h, studios, 28, rue Bodinier.

Classes du conservatoire
9 h 30 - 18 h, théâtre Chanzy.

16 décembre
Alain Buffard
CNDC. Gratuit. 19 h, studio des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

Valses de Vienne
Budapest Strauss Symphony Orchestra et Ballets viennois Pannonia. 34 et 36 €. 15 h et 20 h 30, centre de congrès.

>LECTURES

18 novembre
Dits de la Poésie
Paul-Louis Rossi. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

2 décembre
Dits et Nouvelles
Claude Esteban. 20 h 30, musée des beaux-arts.

16 décembre
Dits et Nouvelles
Remise du Prix Harfang de la nouvelle et textes lus par Christiane Rolland-Hasler et Joël Glaziou. 19 h, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUES

11, 12 et 14 novembre
Festival Beethoven
Symphonie n° 9. ONPL et chœur de Brno. Isaac Karabtchevsky, direction. 10 à 25 €. Les 11 et 12, 20 h 30 ; le 14, 17 h, centre de congrès.

12 novembre
Zicorama live
Alkalyn Od, Idem, L'Ambassade, Les 4 Vérités, Kwal, La Phaze Soundsystem, Hipnotik Crew. 8 €. 20 h 45, Le Chabada.

13 novembre
Ensemble vocal du Maine
"Oraisons funèbres", de Bossuet, lus par Jean Guichard. Olivier Vernet, orgues. Festival d'Art Sacré - Le Printemps des Orgues. 8 et 12 €. 21 h, cathédrale.

Celtic legends
40 €. 20 h 30, centre de congrès.

15 novembre
Detroit Cobras et Jive Puzzle
Rock sixtie's et pop sombre. 11 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

Chœur philharmonique de Brno
Dvorak, Suk, Bruckner. Petr Fiala, chef de chœur. ONPL. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

16 novembre
La tournée des Trans
Hip Drop, Psykick Lyrikah, Vendas Novas. Electro et funk. 20 h 45, Le Chabada.

17 novembre
Jenifer
35 €. 19 h, Amphitéa.

18 novembre
Matmatah
19 et 20 €. 20 h 45, Le Chabada.

19 novembre
Luke et Cattléya
Rock. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

20 novembre
Classes vents du conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

Abba Mania
36 et 43 €. 20 h 30, Amphitéa.

21 novembre
Concert de la Sainte-Cécile
École maîtrisienne des Pays de la Loire. Gratuit. 15 h, cathédrale.

Les voyages de Gulliver
Comédie musicale. 6 et 8 €. 15 h, théâtre Chanzy.

Concert de la Sainte-Cécile
Orchestre d'harmonie municipal. 10 h, église Saint-Léonard.

Festival Beethoven
Missa Solemnis. Chœur de Brno ; Pamela Coburn, Brigitte Pinter, Herbert Lippert, Andreas Scheibner. Isaac Karabtchevsky, direction. ONPL. 10 à 25 €. 17 h, centre de congrès.

23 novembre
Ensemble Sudestada
Delicae Musicae, promenade dans l'Angleterre du XVIIe siècle. Anacréon. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

24 novembre
Orchestre de Heidelberg
Musique baroque. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Steel Pulse
Reggae. 21 et 23 €. 20 h 45, Le Chabada.

26 novembre
Guy Laroche, hautbois
Et orchestres A et Sirocco. Conservatoire. Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Superbus et Minimum Serious
Rock bubblegum. 15 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Quintette à vent ONPL
Albeniz, Reicha, Grieg, Farkas, musiques de film
10 à 14 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

Musique orientale
Concert dansant et repas. 8 €. 20 h, centre Marcelle-Menet.

27 novembre
Les hautbois du conservatoire
Gratuit. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Laurent de Wilde et Wibutee
Electro jazz. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

27 et 28 novembre
Concert de la Sainte-Cécile
Orchestre d'harmonie municipal. Gratuit. Les 27, à 20 h 30, et 28, à 17 h, théâtre Chanzy.
(lire ci-dessus)

28 novembre
Élèves du conservatoire
Gratuit. 11 h, Conservatoire, 26, avenue Montaigne.

30 novembre
Alain Chamfort
35 à 38 €. 20 h 30, centre de congrès.

Quatuor Ysaÿe…
… et Jean-François Heisser, piano. Beethoven, Schumann, Brahms. Mardis Musicaux.
10 à 25 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

2 décembre
Hermine Séror, piano
Sonate de Dutilleux et 1ère Sonate d'Hervé Gilles. Association Hors Piste. 3 à 12 €. 19 h, chapelle des Ursules.

Concerti de Bach à deux, trois et quatre pianos
Rotary-club Angers du Bellay.
6 à 10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

3 décembre
Parenthèses musicales
Élèves du conservatoire. 15 h, bibliothèque Monplaisir.

On stage 14
Groupes locaux à découvrir. 3 €. 20 h 45, Le Chabada.

Francis Bourrec, Rudy Bonin Trio
Hard bop. Jazz Pour Tous.
6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

4 et 5 décembre
Festival Beethoven
Concerto pour piano et orchestre n° 1 et 4. Rudolf Buchbinder, piano ; Guido Johannes Rumstadt, direction. ONPL. 10 à 25 €. Le 4, 20 h 30, et 5, 17 h, centre de congrès.

5 décembre
Chorale Chantemaine
Gratuit. 16 h, chapelle des Ursules.

6 décembre
Supersuckers et Hellscrack
Rock. 11,5 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

La Pologne, Chopin et les autres
Par Filip Wojciechowski et Justyna Galant. Nova Polska - asociation Anjou-Pologne.
20 h 30, théâtre Chanzy.

8 décembre
Parenthèses musicales
Avec les élèves du conservatoire. 15 h, bibliothèque Monplaisir.

8 au 10 décembre
En jeux
Comédie musicale, lycée du Sacré-Cœur. 7 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

9 décembre
Jeanne Cherhal
24 à 26 €. 20 h 30, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

10 décembre
Sharko
Pop belge. 8 €. 18 h - 22 h, Le Chabada.

11 décembre
La vie parisienne
Opérette de Jacques Offenbach. 31,50 à 35 €. 15 h et 20 h 30, centre de congrès.

Classes vents du conservatoire
"Autour de Noël". Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

Metal Breakz, Interlope, PHC, Subtrack
Drums & bass. 12 et 14 €. 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

Arnold Jerocki

Oui dit le très jeune homme, du 16 au 27 novembre au Grand-Théâtre.

Concert de la Sainte-Cécile pour la Cipale

C'est une tradition : l'orchestre d'harmonie de la Ville donne deux concerts les 27 et 28 novembre au théâtre Chanzy à l'occasion de la Sainte-Cécile. Sous la baguette du chef Jean-Claude Baulin, les soixante-dix musiciens présenteront un programme varié de près de deux heures. On pourra ainsi entendre la musique du film Harry Potter, de John Williams ; les Danses hongroises n° 5 et 6, de Brahms ; Les Voyages de Gulliver, de Maxime Aulio ; et le Budapest Impression, de Roland Kernen. À l'entracte, le big band, qui réunit une petite vingtaine de musiciens autour de Bruno Chiron, proposera un divertissement autour du jazz.
Les concerts sont gratuits sur réservation, directement sur place, le 20 novembre, puis à partir du 23, de 14 h à 18 h 30.
Les musiciens intéressés par l'orchestre peuvent appeler au 02 41 37 09 23.

Émilie jolie
Comédie musicale. 32 €. 20 h, Amphitéa.

12 décembre
Steeve Estatof
21 et 23 €. 18 h, Le Chabada.

Chorale Orfeo
Gratuit. 16 h, chapelle des Ursules.

12 et 15 décembre
Festival Beethoven
Concerto pour piano et orchestre n° 2 et 3. Rudolf Buchbinder, piano ; Guido Johannes Rumstadt, direction. ONPL. 10 à 25 €. Le 12, à 17 h ; le 15, à 20 h 30, centre de congrès.

14 décembre
Lorie
41 €. 20 h, Amphitéa.

Ensemble Il Tempo
Musique baroque polonaise des XVIIe et XVIIIe siècles. Anacréon.
10 à 20 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

16 décembre
Ensemble Rosalis
Musique baroque. 5 à 15 €. 20 h 30, église Saint-Joseph.

Concert de Noël
Pré-maîtrise de l'école maîtrisienne des Pays de la Loire. Gratuit. 19 h, chapelle des Ursules.

La Ruda, Mell et Boogers
15,5 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

17 décembre
Royal Prestige Orchestra
De Vienne à Montmartre. 20 h 30, centre de congrès.

Parenthèses musicales
Élèves du Conservatoire. 17 h, bibliothèque Monplaisir.

La Ruda et Mr Aul
15,50 et 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Concert de Noël
Conservatoire. 2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

>SPECTACLES

7 décembre
Le cirque de Moscou sur glace
15 à 25 €. 18 h et 20 h 30, patinoire.

12 décembre
Le cirque des cent animaux
16 à 21,60 €. 14 h 30, Amphitéa.

>THÉATRE

12 novembre
Les Gaïards en scène
Improvisations. Cie Gaïa. 8 et 10 €. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

13 novembre
Shakespeare, le défi !
Mise en scène, Éric Métayer. Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

16 au 27 novembre
Oui dit le très jeune homme
De Gertrude Stein. Mise en scène, Ludovic Lagarde. Création NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, dimanche, 17 h. Relâche 22 novembre. Grand-Théâtre.

17 et 18 novembre
Colin-Maillard ! Y'a rien à voir !
Théâtre dans l'obscurité. En partenariat avec l'association des Chiens-guides d'aveugles. Dès 8 ans. Gratuit. 20 h 30, centre Jean-Vilar.

18 novembre
Impro session
Cie Gaïa. 20 h 30, L'Autrement café, rue Lionnaise.

Au-delà des frontières
Prix national 2004 de l'Action sociale. 5 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

18 au 21 novembre
Tables rases
Cie Okibu. 6,50 à 11,50 €. Du 18 au 20, à 20 h 30 ; le 21, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

19 novembre
Shakespeare, le défi !
(voir 13 novembre).

20 novembre
L'Élixir
Improvisations. Cie Gaïa. 8 et 10 €. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

22 novembre au 11 décembre
Gust
De Herbert Achternbusch. Mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 14 et 18 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, dimanche, à 17 h. Relâche 28, 29 novembre et 6 décembre. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

23, 24 et 27, 28 novembre
Crasse-Tignasse
De Henrich Hoffmann. Mise en scène, Christian Duchange. NTA. 5 et 13,50 €. Le 23, à 20 h 30 ; le 24, à 15 h et 19 h 30 ; le 27, à 15 h et 20 h 30 ; le 28, à 17 h, centre Jean-Vilar.

25 au 28 novembre
Rixe
Et "Une vie de On", de Jean-Claude Grumberg. Cie Créa-Acti. 6,50 à 11,50 €. Du 25 au 27, à 20 h 30 ; le 28, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Cie Gaïa - Turi Ukwa (Rennes)
Match d'improvisations. 8 et 10 €. 20 h 30, L'Amphigouri, 4, allée François-Mitterrand.

26 novembre
Shakespeare, le défi !
(voir 13 novembre).

L'Élixir
Improvisations. Cie Gaïa. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

Gust, du 22 novembre au 11 décembre.

2 au 5 décembre
Pour un oui ou pour un non
De Nathalie Sarraute. Cie Pièce Montée. 6,50 à 11,50 €. Du 2 au 4, à 20 h 30 ; le 5, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

3 décembre
Les Gaïards en scène
Improvisation. Cie Gaïa. 8 et 10 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

3 et 4 décembre
Shakespeare, le défi !
(voir 13 novembre).

7 au 11 décembre
Le dragon
De Evgueni Schwartz. Mise en scène, Christophe Rauck. NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, Grand-Théâtre.

9 au 12 décembre
Éclats
De Catherine Anne. Théâtre d'Après. 6,50 à 11,50 €. Du 9 au 11, à 20 h 30 ; le 12, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

10 décembre
L'Élixir
Improvisations. Cie Gaïa. 8 et 10 €. 20 h 30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

11 décembre
Shakespeare, le défi !
(voir 13 novembre).

14 et 15 décembre
Le Polichineur de tiroirs
Cie Chemin de Terre. Dès 7 ans. Festival Boule de Gomme. 3 à 7 €. Le 14, à 20 h 30 ; le 15, à 10 h et 15 h, centre Jean-Vilar.

14 au 18 décembre
L'école des femmes
De Molière. Mise en scène, Jacques Lassalle. NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, à 19 h 30, Grand-Théâtre.

15 décembre
Gribouillis
Cie Lili Désastres. Festival Boule de Gomme. De 1 à 3 ans. 3 à 7 €. 9 h 30 et 11 h, centre Jean-Vilar.

Mickaël Youn
33 €. 20 h 30, Amphitéa.

Solange Abaziou

16 décembre
L'Élixir
Improvisations. Cie Gaïa. 8 et 10 €. 20 h 30, L'Amphigouri, 4, allée François-Mitterrand.

16 au 19 décembre
Architruc
De Robert Pinget. Théâtre de la Courtine. 6,50 à 11,50 €. Du 16 au 18, à 20 h 30 ; le 19, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Michel Ferchaud
Crasse-Tignasse, les 23, 24 et 27 et 28 novembre au NTA.

17 décembre
Sonatines
Cie Animaçao. Ombres et marionnettes. Festival Boule de Gomme. Dès 5 ans. 3 à 7 €. 14 h 30 et 20 h 30, centre Jean-Vilar.

17 et 18 décembre
Shakespeare, le défi !
(voir 13 novembre).

Vaches à plumes et autres poules à pis
Bouffou Théâtre. Marionnettes et poésie. Festival Boule de Gomme. Dès 3 ans. 3 à 7 €. 9 h 30 et 11 h, centre Jean-Vilar.

>VISITES

14 novembre
Le Plessis-Grammoire
Par Jacques Rondeau. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, place de la mairie.

20 novembre
Sur les pas d'Aliénor d'Aquitaine
Par Marie-Odile Moreau. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, office du tourisme.

11 décembre
Le musée de la communication
Par Jean-François Jégou. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, au musée, à Saint-Barthélemy.

13 et 17 décembre
Angers en lumières
Circuit en car. Soleils d'Hiver. Réservations Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 3,50 €. 20 h 30, place Kennedy.

>EXPOSITIONS

Du 12 novembre au 3 décembre
4 projets de médiathèques
Beaucouzé, Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé, Trélazé. CAUE 49. Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 14 novembre
Tapisserie contemporaine
Dix ans d'enrichissement des collections du musée et nouveau parcours. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.

Hedwige d'Anjou, roi de Pologne
Nova Polska, une saison polonaise en Anjou. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Anjou-Pologne, une histoire contemporaine
Nova Polska, une saison polonaise en Anjou. Gratuit. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Du 15 au 20 novembre
Femmes, eau et développement
CASI 49. 10 h - 15 h, FJT La Roseraie, place Jean-Vilar.

Du 15 au 27 novembre
Festival du Scoop et du journalisme
Sur le thème "Violence et information". Centre de congrès. *(lire page 25)*

Jusqu'au 17 novembre
Sur les traces des animaux de la forêt
De Micheline Schreiber. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 17 au 20 novembre
L'eau, un enjeu majeur dans le conflit israélo-palestinien ?
CASI 49. 10 h - 18 h, École supérieure d'agriculture, rue Rabelais.

Du 19 novembre au 15 décembre
Lumière de Chine
Photos de Jean Charbonneau. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 20 novembre au 22 décembre
Mille lieux
De Joël Martial. Paysages peints sur montgolfières. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end et jours fériés, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 20 novembre au 27 février
Marie Raymond et Yves Klein, l'art de mère en fils
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts. *(Lire page 24)*

Jusqu'au 21 novembre
Triptyque, salon d'Angers
Les Galeries du Centre, Pascal Gabert, JGM Galerie (Paris), Bruno Mory (Bonnay), Nicole Buck (Strasbourg), Fred Lanzenberg (Bruxelles), Lucien Schweitzer (Luxembourg), Sonia Zannettacci (Genève), Wolf Lieser (Berlin), Forni (Bologne) exposent à l'hôtel de ville. Le Grand Théâtre accueille la collection de Cérès Franco. L'abbaye du Ronceray s'ouvre à Stéphane Sautour, de la galerie Hervé Loevenbruck. Gratuit. Tous les jours, 10 h - 18 h 30.

Du 27 novembre au 5 décembre
Céramiques, grès et raku
De Patrice Lebreton. Gratuit. La Godeline, rue Plantagenêt.

Jusqu'au 28 novembre
Agadez, la nuit sous le soleil
Photos de Maï Le Dû. Lundi, 14 h - 17 h, mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Thierry Bonnet

Du 2 au 31 décembre
Le médiéval dans la BD
Festival Angers BD. Œuvres originales de Chaillet, Hermann, Kraehn et Swolfs. Château. *(lire page 26)*

Jusqu'au 4 décembre
Art tribal
Mardi au vendredi, 14 h - 19 h ; samedi, 10 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h, galerie Sigui, 19, place de la Laiterie.

Jusqu'au 10 décembre
L'os vivant
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Angers Technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 18 décembre
Il y a autant de raisons que de façons de dessiner
Dessins d'artothèques. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Ateliers ouverts

Faire découvrir l'art contemporain là où il se crée. Telle est l'initiative des peintres, sculpteurs, liciers, photographes…, réunis au sein de l'association Ateliers d'artistes. Pour la huitième édition, vingt-deux artistes présenteront leurs œuvres dans une douzaine d'ateliers à Angers et Avrillé. Cette année les portes ouvertes se déroulent sur deux dimanches : les 21 et 28 novembre, de 10 h à 19 h 30.
Livret de présentation avec plan diffusé dans les lieux publics. Également disponible au 02 41 39 97 09 ou au 02 41 66 77 16.

Jusqu'au 30 novembre
Calligraphies arabe, chinoise et latine
Par trois artistes contemporains. Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

Du 1er au 24 décembre
Ateliers de l'école supérieure des beaux-arts
Soleils d'hiver. Grand-Théâtre.

Du 1er au 29 décembre
Mali
Photos de Daniel Roussel. Bibliothèque Toussaint.

Les sons dans la ville
Avec la Maison de l'environnement. Bibliothèque Toussaint.

Du 1er au 31 décembre
Petites affaires de femmes
Peintures de Sophie Corre. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 1er décembre au 9 janvier
Tout chocholat
Soleils d'hiver. Gratuit. 11 h - 19 h, salle Chemellier. *(lire page 30)*

Jusqu'au 30 décembre
À cri, à cœur, à corps
Huiles sur toiles de Laure Mary. Mardi au samedi, 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h, Regards@rtTendances, 40 bis, place Bichon.

Jusqu'au 2 janvier
Sylvie Mercier de Flandre
Œuvres et collection naturaliste. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum d'histoire naturelle.

Jusqu'au 15 janvier
Dessins d'Italie de Guillaume Bodinier
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h, le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 30 janvier
Vases en voyage, de la Grèce à l'Etrurie
200 pièces des musées des Pays de la Loire et de Bretagne. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. 10 h - 17 h 30, château.

Des Soleils en chocolat po

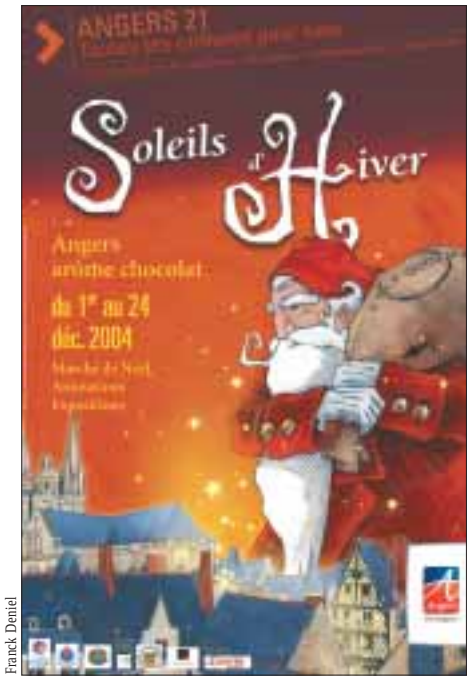

Franck Deniel

Albert

Le chocolat est l'invité vedette des Soleils d'hiver, du 1er au 24 décembre. À découvrir sous tous ses aspects et déguster sous toutes ses formes. Le village équitable s'installera à nouveau sur la place Sainte-Croix habillée de lumières exceptionnelles.

>FÊTES

Les Soleils d'hiver 2004 seront placés sous le signe de la fête, de la solidarité et du chocolat. Pourquoi le chocolat ? Symbole de l'aspect festif et gourmand de Noël, apprécié de tous, il devrait rassembler les Angevins, de tous les quartiers et de toutes les générations. Il sera décliné sous toutes ses formes et dans tous ses aspects, de la culture du cacaoyer à la dégustation.

En vedette, le chocolat à partager. Le 10 décembre, à 17 h, les Angevins sont invités à se rassembler place Sainte-Croix. Une œuvre éphémère, tout en chocolat, sera exposée. Pour la réaliser, des jeunes de six maisons de quartier [1] et les apprentis pâtissiers du centre de formation de la chambre des métiers ont uni leurs efforts. Les premiers ont élaboré, pendant les vacances de la Toussaint, des maquettes évoquant leurs quartiers respectifs. Fin novembre, les apprentis fabriqueront, à partir de ces éléments, un symbole de la ville en chocolat. Lors du goûter festif place Sainte-Croix, cette création sera

DU 1er AU 24 DÉCEMBRE, MARCHÉ ET CHOCOLAT

- Marché de Noël traditionnel : quarante chalets, place du Ralliement, rue Lenepveu et place du Pilori. En haut de la rue Saint-Aubin, animations et structure gonflable pour les enfants. Nombreux services proposés par les Vitrines d'Angers.
- Village équitable, place Sainte-Croix.
- Les ateliers du Père Noël aux salons Curnonsky : jeux, ateliers créatifs, lectures…, proposés cette année sous le "tipi du chocolat".
- Goûter pour les jeunes, le 15 décembre place Imbach, avec l'association étudiante Oxygène, dans le cadre de Mille enfants, mille Noël ; l'opération nationale vise à offrir aux enfants défavorisés un après-midi ludique.
- Autour du chocolat
- Deux expositions : "Tout chocolat", salle Chemellier (jusqu'au 9 janvier) ; et tableaux peints en chocolat, au Grand-Théâtre ;
- Atelier d'écriture inter-âges, les 2, 3 et 17 décembre, ateliers ludiques de découverte des saveurs, les 14, 17, 21 et 22, et Voyage au pays de Samad, les 4, 7, 15, 16 et 18, à l'Espace Welcome, avec les retraités ;
- Contes gourmands, au Grand-Théâtre ;
- Animations proposées par l'ambassade de Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao : film, diaporama, exposition, conférence, dégustation ; les 10, 11 et 13, à l'Espace Welcome ;
- Conférences, à l'Institut municipal, à l'Espace Welcome et à l'Espace femmes. Renseignements : 02 41 05 45 44 ;
- Film Le Chocolat, aux 400 Coups, le 16, avec le CIRAD ;
- Visite sensorielle et goûter chocolaté, au musée des beaux-arts, les 1er, 8, 15, 22 et 29 ;
- Plats chocolatés sucrés et salés chez les restaurateurs partenaires ; menu spécial dans les cantines scolaires et

ur animer l'hiver angevin

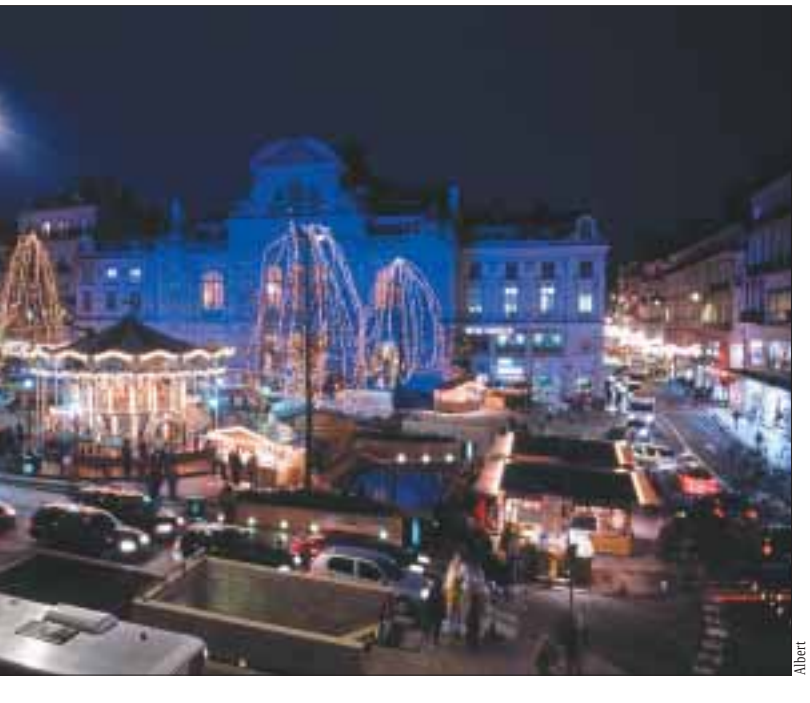

Albert

Albert

Illuminations pour le plaisir des yeux et chocolat pour les papilles gustatives… les Soleils d'hiver arrivent dès le 1er décembre.

Thierry Bonnet

Les médaillons Soleils d'hiver ont été réalisés par les pâtissiers - chocolatiers angevins. Ils sont vendus 2 € chez les commerçants des Vitrines d'Angers.

centres de loisirs, les 1er et 2 ;
- Goûter offert à tous les Angevins, le 10, à 17 h, place Sainte-Croix, chocolat chaud offert par le village équitable ;
- Ateliers de dégustation de grands crus de chocolat, avec le CIRAD, salle Chemellier les 16, 17, 18 et 19. Places limitées, inscription à partir du 1er sur place ou au 02 41 05 44 93 ;
- Jeu du chocolat de l'office de tourisme, les 8 et 11, de 14 h 30 à 17 h 30. Un circuit d'énigmes pour découvrir Angers côté chocolat pendant un après-midi ; 15 € par personne, inscription avant le 6 décembre, au 02 41 23 50 23.

cassée pour être offerte au public. Celui-ci aura également droit à un chocolat chaud.
D'autres œuvres d'art appétissantes seront exposées au Grand-Théâtre : des tableaux peints en chocolat par les élèves, de 8 à 16 ans, fréquentant les ateliers du mercredi de l'école supérieure des beaux-arts (ESBA).
L'espace Welcome se mettra à l'heure de la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao.
Les retraités bénévoles du centre communal d'action sociale proposeront de découvrir un village ivoirien à travers un spectacle – *Voyage au pays de Samad* –, qui joint la lecture de lettres d'un petit Ivoirien à la musique et à la danse. Ils animeront également des ateliers d'écriture et des séances ludiques de découverte des saveurs. Au Grand-Théâtre, ils liront aux enfants des contes chocolatés et gourmands.

Culture du cacaoyer

Pour allier l'information à la gourmandise, la Ville a invité le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Cet organisme, qui regroupe soixante-dix nations, met en œuvre une politique de développement durable dans les domaines de l'agriculture, de la forêt et de l'agroalimentaire, pour assurer l'équilibre des ressources sur la planète.
L'amélioration de la culture du cacaoyer fait partie de ses tâches. Avec son concours et celui du chocolatier Valrhona, la Ville propose l'exposition "Tout chocolat" : la botanique, l'histoire et l'économie de la filière du cacao, ses bienfaits

Albert

nutritionnels et la formation des arômes… Le CIRAD animera également un débat pour tout savoir du cacao, "de la cabosse à la tablette", et proposera la dégustation de grands crus de chocolat d'origines géographiques différentes.
La réflexion se poursuivra avec des conférences autour de "chocolat et diététique" et "production transformation". Parmi les intervenants, un producteur de cacao bolivien, pour une soirée intitulée "Un chocolat au goût amer".

Village équitable

Un goût que n'aura pas le chocolat chaud vendu, tout au long de Soleils d'hiver, par la Coordination d'associations de solidarité internationale du Maine-et-Loire (CASI 49), qui anime à nouveau le village du commerce équitable.
"La première édition, l'an dernier, était un coup d'essai, nous avons décidé de pérenniser ce marché, explique Nathalie Parent, adjointe au Tourisme, au commerce et à l'artisanat. *Le bilan en a été très satisfaisant et le village a reçu un très bon écho, localement mais aussi au niveau national ; des villes nous demandent même des précisions sur notre expérience pour s'en inspirer".*

Un sapin de 7 m de haut

Le marché équitable sera cette année particulièrement valorisé par la mise en lumière exceptionnelle de la place Sainte-Croix, réalisée par l'Angevin Stéphane Lavieille. De 16 h 30 à 22 h, chaque jour, une véritable scénographie de lumière animera la place : effets de vagues projetées sur la maison d'Adam, nuit bleutée sur le chevet de la cathédrale, effets d'ombres à l'entrée de la rue Toussaint, images animées de paquets cadeaux descendant des cheminées au début de la rue Saint-Aubin… Au milieu de la place, un cadeau géant dissimulera la tour technique et la statue de Mgr Freppel. Un sapin métallique de 7 m de haut scintillera de milliers de diodes animées. La technologie utilisée pour ce dispositif utilise dix fois moins d'énergie et dégage beaucoup moins de chaleur que les procédés classiques. Ainsi, la mise en lumière de la place sera compatible avec l'orientation de la Ville vers le développement durable. ■

(1) Angers centre animation, maison de quartier Saint-Serge - Saint-Michel, centre Marcelle-Menet, maison de quartier du Haut-des-Banchais, centre Jacques-Tati, maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas.

Tournez… valsez… chez les Letournel !

1880-1964 : les Letournel règnent en maîtres sur l'empire angevin de *Terpsichore*. Ils auraient pu avoir pour devise : "Tout pour la danse". Mari, femme, enfants : tous se consacrent à son culte exclusif, été comme hiver, presque jour et nuit. À tel point que quarante ans après la fermeture de leur Académie, ce nom est resté synonyme de danse.

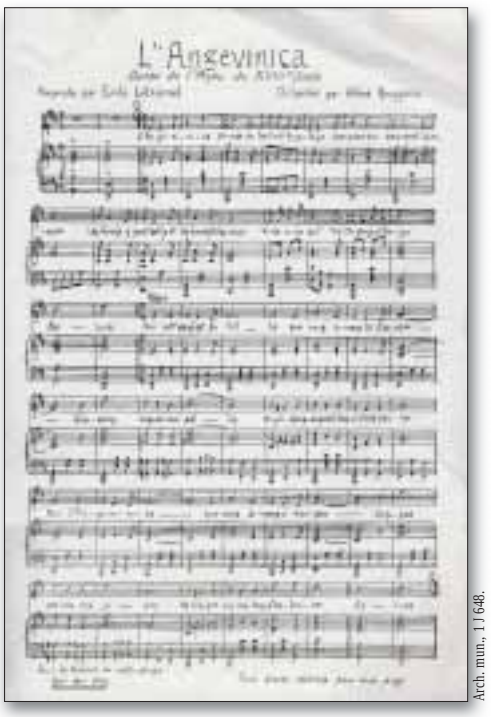

Arch. mun., 1 J 648.

Partition de "L'Angevinica", danse de l'Anjou du XVIIIe siècle, musique et théorie transcrite par Émile Letournel, orchestrée par Alfred Rousseau.

>HISTOIRE

Émile Letournel et sa fille Renée. Coll. part.

Et pourtant les Letournel n'étaient pas nés "coiffés" dans le monde des arts. Un grand-père forgeron, un père journalier ou terrassier, demeurant route de Paris, qui déclare ne pas savoir signer lors de la naissance de son fils Joseph, le 26 mars 1847. Suivant les sources officielles, état civil, recensement, listes électorales et selon les annuaires statistiques de Maine-et-Loire, Joseph exerce d'abord différents métiers. À son mariage avec une cordière, Augustine Chédane, en 1872, il est employé. Le recensement de la même année le qualifie de "cordier". À la naissance de son fils Émile en 1878, il est cordonnier. Entre 1881 et 1897, nous le voyons "débitant". Cependant, la famille Letournel a toujours déclaré que l'Académie de danse remontait à 1880.

Les annuaires permettent de lever un coin du voile : en 1888, deux Joseph Letournel sont mentionnés. L'un est cordonnier 87, faubourg Saint-Michel. L'autre est professeur d'escrime, boulevard de Saumur. En réalité, ces Joseph Letournel n'en forment qu'un seul dans les sources, qui continuent à lui attribuer la profession de débitant, celle de son épouse en fait. Après le décès de son mari en 1904, on apprend qu'elle tient une épicerie, l'une de ces épiceries comptoirs, autrefois si nombreuses.

De l'escrime à la danse

1892 : l'annuaire de Maine-et-Loire est le premier à qualifier Joseph Letournel de "professeur de danse". Les listes électorales emboîtent le pas en 1898. La profession de maître à danser est donc venue peu à peu en complément, puis en remplacement du métier de cordonnier. Comment est née cette vocation ? Depuis le service militaire sans doute. On sait par son fils que Joseph a été maître de salle au régiment, pratiquant "danses, boxe, chausson, canne". De là les premières mentions comme professeur d'escrime, rue Voltaire. Leçons de maintien et de danse sont arrivées dans le droit fil. Installé place Saint-Maurice, puis place Saint-Martin, à l'emplacement de la poste actuelle, l'établissement Letournel est bien lancé vers 1900, quand Joseph fait paraître "Le Guide angevin" avec une grande publicité pour ses cours, *"ouverts du 10 octobre au 31 juillet, de 8 heures du matin à 10 heures du soir"*. Il vient de *"régler un menuet quadrille et une gavotte de salon"*. Toutes les danses sont enseignées : de la pavane Henri II au boston américain. Polka russe, pas des patineurs, prascovia, moulinet du pas de quatre, berline… : il y en a pour tous. Le maître organise aussi bals pour enfants et soirées dansantes de tous genres.

Musicien au 6e Génie

Joseph décède 87, faubourg Saint-Michel en 1904. Depuis un an, son fils Émile a repris l'Académie de danse. Tout jeune, il a étudié musique, piano, violon. Musicien au 6e Génie pendant son service militaire, il anime déjà les bals Letournel. Son épouse, Aline Planchenault, suit des cours de danse à Paris pour lui prêter main-forte.

La Grande Guerre forme une parenthèse. Mobilisé, Émile passe sur tous les fronts, de la Somme à Verdun. Il est à Strasbourg pour l'armistice et naturellement organise un cours de danse privé qui rencontre un succès foudroyant, notamment auprès des aviateurs du groupe "Les Cigognes", tel René Fonck.

De retour à Angers, tout est à reconstruire. L'Académie s'installe en 1920, 15, rue des Deux-Haies, dans la maison natale du chimiste Chevreul[1]. Les Letournel se multiplient et démultiplient avec un quasi don d'ubiquité, associant rapidement leurs deux filles Renée et Simone : cours à Angers de 9 h à 23 h ; cours dans les collèges de jeunes filles et les institutions privées ; cours à Paris rue d'Assas ; saisons à Pornichet, La Baule, aux Sables-d'Olonne, à Saint-Malo, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Arcachon…

Et toujours des nouveautés. L'imagination d'Émile Letournel pétille comme des bulles de champagne. Chaque année, il présente les nouvelles danses : java, shimmy tchèque en 1920 ; polka-criola, balancello, kidavo en 1922 ; charleston, ralëo, waïa-waïa en 1925… Il en crée lui-même : "Angevinica", "Angevinette", inspirées de danses angevines du XVIIIe siècle ; "Menuet du roi d'Anjou" pour la Compagnie Marc-Leclerc… Plus étonnant, le bal-tennis annoncé en 1925… Et tout cela sans abandonner *"élégance, distinction, bon goût"*… L'animateur infatigable des soirées angevines prend à regret sa retraite en 1950 et tire sa révérence le 26 février 1953. Sa fille, Renée Dubled-Letournel, continue les traditions Letournel jusqu'en 1964. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

(1) Puis au 12-12 bis à partir des années 1937-1938.

La bibliothèque du cœur

>SOLIDARITÉ

Thierry Bonnet

Marie-Jo et Régine, deux des bénévoles qui animent la bibliothèque des Restos du cœur.

Aux Restos du cœur, on ne donne pas seulement de la nourriture. De nombreuses activités annexes à la distribution alimentaire se sont développées. Ainsi, une bibliothèque a vu le jour il y a cinq ans. Une bénévole a constaté que les enfants étaient attirés par une étagère de livres. Elle a eu l'idée de mettre la lecture à la portée de tous.
Au début, les adultes venaient uniquement prendre des livres pour leurs enfants, puis ils ont commencé à venir pour eux-mêmes.
Désormais, les ouvrages sont nombreux, grâce notamment aux dons de comités d'entreprise.
L'équipe des Restos a tout classé, permettant aux bénéficiaires, enfants et parents, de choisir leurs livres. *"Cela leur apporte ce dont ils ont le plus besoin, être reconnus,* commente Marie-Jo, la responsable. *Une personne a ainsi laissé tomber les somnifères depuis qu'elle peut à nouveau lire."*
Romans, biographies et témoignages sont très demandés. Les ouvrages pratiques aussi : beauté, santé, forme pour les dames, bricolage ou jardinage pour les messieurs.
Dans un premier temps, les livres étaient donnés. C'est encore le cas pour les magazines, les dictionnaires, les livres scolaires et pour enfants jusqu'à trois ans. Pour les plus grands et les adultes, des livres sont offerts à Noël, sinon ils sont prêtés. *"Avec les enfants, dès 4 ans, nous discutons sur la dimension de partage, nous leur expliquons que s'ils ont aimé un livre et qu'ils le rendent, d'autres pourront aussi avoir du plaisir à le lire"*, indique Marie-Jo. Il arrive que des bénéficiaires apportent leurs propres livres, pour permettre à d'autres d'accéder au bonheur de la lecture.
Les Angevins peuvent donner des albums pour enfants, des ouvrages scolaires, des dictionnaires (français, anglais, arabe, espagnol) et des cassettes audio et vidéo.
La bibliothèque est située près du bar, où un café est offert aux bénéficiaires après la distribution alimentaire. Les bibliothécaires en profitent pour proposer d'autres services des Restos : l'esthéticienne, les ateliers culture et loisirs, l'alphabétisation, les jardins du cœur… *"C'est une occasion de contacts, d'écoute,* se félicitent Régine, bénévole, et Marie-Jo. *C'est devenu un rendez-vous d'amitié".* ■

La campagne d'hiver débute le 7 décembre avec des distributions les mercredi et jeudi, de 9 h à 11 h ; les mardi et vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. Inscriptions du 22 novembre au 3 décembre, se présenter 11, rue du Mail, dès 16 h. Renseignements sur les documents à produire au 02 41 88 71 42.

Forum mondial de la jeunesse

Thierry Bonnet/Archives

La place des jeunes dans la Solidarité Internationale ou dans les programmes des Nations Unies, leur participation à la construction européenne… autant de thèmes qui seront abordés à l'occasion du forum mondial de la Jeunesse, du 20 au 26 novembre, dans les Pays de la Loire. Ce forum, créé en 2003, à l'initiative de l'association nantaise Vivre, réunira quatre-vingts représentants d'une vingtaine de pays. Cette délégation ira à la rencontre des jeunes de la région, avec un thème pour chaque journée de travail. Elle sera à Angers le 24 novembre, au lycée David-d'Angers, pour débattre des "conseils de jeunes sur les territoires ". L'occasion pour les Angevins de présenter une réalisation inédite : "la charte du jeune citoyen européen dans sa cité", rédigée et signée en mars 2003 (photo ci-dessus), à l'occasion du colloque pour la jeunesse, par quatre-vingt-dix lycéens d'Angers mais aussi des villes jumelles d'Osnabrück et de Haarlem.

Le 24 novembre. 10 h - 12 h, 14 h - 16 h : ateliers sur les projets. 17 h : séance plénière, rencontre entre les jeunes porteurs de projets. Contact : association Vivre, 02 51 86 10 89, forum_vivre@hotmail.com ou www.forum-mondial-jeunesse.org

Le 30e cross de Jean-Claude Bidet

>SPORTS

Thierry Bonnet

Le 11 novembre, Jean-Claude Bidet sera au 30e cross de Pignerolle. Forcément. Tous ses 11 novembre y sont consacrés depuis la première édition, en 1975. Ce jour-là, il était dans la course des 35-45 ans ; il est arrivé premier. Lui qui ne courait plus depuis quinze ans ! *"J'ai pratiqué la course jusqu'à mes 20 ans, puis j'ai dû partir en Algérie,* explique-t-il. *Après, j'ai fait un peu de foot".* C'est lui qui a entraîné ses copains de l'équipe au cross : *"on s'est dit qu'on pourrait tenter le coup".* Sa victoire lui a rapporté un vélo et une sacrée motivation : *"cela a été le déclic… je me suis remis à courir."*
Depuis, il a toujours participé : *"classé dans les quinze premiers une quinzaine de fois et sept fois vainqueur".* Après un bref passage à l'ENA, il a rejoint ses copains du CSJB. Il y est toujours. *"Nous formions un bon groupe : deux fois champions de France vétérans par équipe, en 1987 et 1988".* Depuis cinq ans, il ne court plus, mais il est juge aux arrivées.
Il côtoie ainsi les athlètes et suit les évolutions du cross. *"Les jeunes de moins de 15 ans sont nombreux, mais on remarque surtout une augmentation du nombre des vétérans. Nous étions 150 en 1975, ils sont désormais 500 et certains ont près de 80 ans ! Il y a du monde aussi au cross des familles, les parents courent avec leurs enfants, c'est sympa".* ■

Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers, le 11 novembre à Pignerolle. Départs de 8 h 45 à 16 h 35. Parcours des familles à 11 h 45, engagement sur place dès 9 h 30, gratuit, un tee-shirt sera remis à chaque participant.

>INFORMATIONS

Le centre information jeunesse cherche un dessinateur amateur pour illustrer son livret "Infos vacances été". Prestation rémunérée. Contact avant le 4 décembre, 5, allée du Haras ou au 02 41 87 74 47.

Mercredi de l'info du CIJ sur la mobilité internationale des jeunes, le 24 novembre, 15, rue Thiers, 14 h - 17 h. Tél. : 02 41 87 74 47.

Famille d'Osnabrück cherche jeune fille au pair de septembre 2005 à septembre 2006. Tél. : 00 49 54 11 68 95 ou hoberpen@uni-osnabrueck.de

L'INSEE réalise un sondage sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle. Questionnaire à caractère obligatoire et réponses tenues par le secret statistique. Pour les personnes contactées, renseignements au 02 41 81 80 12.

La brochure hiver "Vacances pour tous" (6-19 ans) de la Fédération des Œuvres Laïques est disponible 14 bis, avenue Marie-Talet, 02 41 96 11 56.

Loire nature fait découvrir la Loire sur Internet : www.loirenature.org

>RENDEZ-VOUS

23e salon de la carte postale et des collections : "l'automobile en Anjou et ailleurs", 11 et 12 décembre, 9 h 30 - 18 h, greniers Saint-Jean. 2 € avec carte souvenir. Tél. : 06 30 41 07 88.

50e anniversaire du foyer de jeunes travailleurs David-d'Angers, le premier créé à Angers, le 27 novembre, à 10 h 30.

Brouillon de lecture le 26 novembre à l'Autrement Café : parole aux lecteurs, 20 h 30, avec l'association TraumFabrick, 90, rue Lionnaise. Contact : 02 41 60 32 75 ou brouillondelecture@wanadoo.fr

Observation du ciel, 16 novembre, 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine. 4 € (non-adhérents). Tél. : 02 41 54 63 19.

Présentation - dégustation des vins d'Anjou en anglais, le 2 décembre, 20 h, à la Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 60 €. Réservation, au 02 41 24 97 07.

Fête de Thanksgiving le 25 novembre, 19 h 15, à la Bibliothèque anglophone. 20 €. Réservation avant le 20 novembre, 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07.

Expo-vente de jouets et miniatures de collection le 12 décembre, 9 h 30 - 16 h 30, au parc expo. 2,5 € à partir de 15 ans.

Salon du mariage les 27 novembre, 10 h - 20 h, et 28, 10 h - 19 h, au parc expo. 4,5 € avant 12 h, 6 € après, gratuit moins de 16 ans.

La vallée de la Loire au patrimoine de l'UNESCO, rencontre INH, le 30 novembre, 18 h, 2, rue Le Nôtre. Contact : rencontres@inh.fr

Les assurances, atelier du consommateur de la Confédération syndicale des familles, le 18 novembre, 14 h, salle du Petit-Mathurin, avenue Jean-XXIII. Contact : 02 41 86 08 36 ou csf49@wanadoo.fr

Exposition d'orchidées et autres plantes exotiques, les 11 et 12 décembre, 9 h - 19 h, à l'INH, 2, rue Le Nôtre. 4 €, réduit 2,5 €, gratuit aux moins de 12 ans. Tél. : 02 41 22 55 57.

>SOLIDARITÉ

Collecte de la Banque alimentaire les 26 et 27 novembre, dans les super-hypermarchés et magasins de proximité. Contact : 02 41 60 33 05

Vente Apivêt de vêtements et chaussures du 17 au 19 novembre, 10 h - 18 h, 13, avenue Montaigne. Contact : 02 41 43 70 90.

France Bénévolat, nouveau nom du centre de volontariat, est ouvert du lundi au vendredi, 14 h - 17 h, 34, rue Thiers. Tél. : 02 41 23 28 90.

L'APTIRA cherche des bénévoles pour ses cours d'alphabétisation pour adultes. Renseignements : 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 88 64 33.

Soirée de Noël pour personnes seules, avec ou sans enfants, le 24 décembre, 19 h 30 - 23 h : buffet et animations autour du sapin, avec la Fraternité. Inscriptions : 17, rue du Colombier jusqu'au 17 décembre. Renseignements : 02 41 47 54 54.

La troupe Tréteauscope du CHU donnera deux pièces de Feydeau le 11 décembre, 20 h 30, et le 12, 15 h, au CESAME de Sainte-Gemmes, au profit de l'association des paralysés de France. 8 €, 4 € pour les adhérents APF et les moins de 12 ans. Réservation au 02 41 34 81 34.

Zicorama fête son nouveau look

Dédié à l'actualité musicale du Maine-et-Loire, le site internet Zicorama s'offre un nouveau look. Objectif : une meilleure navigation et encore plus d'informations sur les groupes. Zicorama a été créé par une poignée de passionnés et est devenu en quatre ans une référence pour la scène locale avec 260 groupes inscrits et 20 000 visiteurs par mois. La nouvelle version renforce les liens avec les réseaux musicaux régionaux pour aider les formations à mieux se faire connaître et à tourner plus facilement. Autre nouveauté : Zicorama s'exporte au-delà des frontières du Maine-et-Loire. Un site identique vient de voir le jour dans le Gard. Si cette expérience est positive, les responsables envisagent de lancer un appel aux volontaires dans d'autres départements afin qu'une multitude de petits zicorama naissent partout en France.

Pour fêter ces événements, Zicorama organise une grande soirée au Chabada le 12 novembre. Au programme : un groupe inédit composé d'un Zenzile, d'un Lo'Jo et d'un ex-Soul choc ; suivi d'un concert enchaîné avec un grand nombre de groupes locaux, puis, pour terminer, le mix hip-hop alternatif de Hipnotik crew. Entrée : 8 €
www.zicorama.com

Expo-vente au collège de la Cathédrale, les 27 novembre, 14 h - 18 h, et 28, 10 h 30 - 18 h 30, 2, rue des Jacobins, avec l'Entraide missionnaire Anjou (collecte de médicaments et matériel médical pour l'Afrique et le Vietnam). Tél. : 02 41 86 01 30.

Soirée malgache, le 27 novembre, 20 h, salle de la Gemmétrie à Saint-Barthélemy, avec Anjou-Madagascar. Renseignements : 02 41 87 41 25.

Israël-Palestine : la paix est possible, table-ronde le 30 novembre, 20 h 30, salle Thiers, avec la coordination Pays de la Loire pour le collectif "Deux peuples, deux États, Israël-Palestine". Gratuit. Tél. : 02 41 72 75 34.

Lecture des accords de Genève le 4 décembre, 16 h, dans les librairies angevines et stand du collectif "deux peuples, deux États, Israël-Palestine" place Leclerc.

>SANTÉ

Équité et accès aux soins en France et aux USA : les effets de la décentralisation, conférence de l'Espace éthique angevin, le 18 novembre, 20 h, lycée Joachim-du-Bellay. 5 € sauf adhérents, réduit 2 €. Contact : 06 76 52 15 22 ou espace.ethique.angevin@aol.com

>SORTIES

Balade nature au lac de Maine avec la LPO, le 21 novembre de 8 h 45 à 11 h 30. Rendez-vous parking du camping du lac de Maine. Gratuit. Tél. : 02 41 44 44 22

Foire Saint-Martin place La Rochefoucauld jusqu'au 28 novembre, du lundi au jeudi, 14 h - 23 h, du vendredi au dimanche et les 10 et 11 novembre, jusqu'à 24 h. Journées demi-tarif les 10, 17 et 28.

L'association Résonances présente "Taille 40 douze", création chorégraphique interâges de Marie-France Roy, le 27 novembre, au Carré des arts, à Pellouailles-les-Vignes. 6 €. Réservation : 02 41 43 83 93.

>LOISIRS

Tournoi d'échecs le 13 novembre, 14 h 30, avec l'Échiquier angevin, centre Jean-Macé, 106, rue du Pré-Pigeon. Gratuit. Tél. : 02 41 45 59 26.

>ATELIERS

Atelier Bébé douceur pour initier les parents au massage de leur enfant : piscine Jean-Bouin (salle de gym), samedi, 9 h - 11 h ; maison de quartier Saint-Serge, lundi, 9 h - 10 h ; Trois-Mâts, jeudi, 9 h - 10 h. Renseignements : 02 41 05 07 23 ou bebe.douceur@wanadoo.fr

Atelier refuge pour oiseaux le 11 décembre, 14 h, Maison de l'environnement. Participation au frais et inscription au 02 41 22 32 30.

Atelier calligraphie au théâtre du Champ-de-Bataille le 11 décembre, 9 h 30 - 12 h 30. 25 € + adhésion. Tél. : 02 41 72 00 94.

Stage art postal et calligraphie, les 27 novembre, 14 h - 16 h 30, et 28, 10 h - 13 h et 14 h - 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille. 65 € (réduit 60 €) + adhésion. Tél. : 02 41 72 00 94.

Stage art postal pour les 8 - 13 ans, les 1er et 8 décembre, 9 h 30 - 12 h, théâtre du Champ-de-Bataille. 15 € la séance ou 26 € les deux + adhésion. Renseignements : 02 41 72 00 94

Stage de danse contemporaine du CNDC tous niveaux, les 4 décembre, 14 h - 17 h, et 5, 11 h - 13 h et 14 h - 17 h, 28, rue Bodinier. 40 à 75 €. Tél. : 02 41 24 12 12.

Fabrication traditionnelle du pain, les 20 et 21 novembre, dès 6 h, à la Maison de l'environnement. 11 €. Inscriptions au 02 41 22 32 30.

>FORMATION

Formations BAFA en décembre avec l'ADFOCAL. Formation BAFD en février. Tél. : 02 41 22 00 88.

Les cours du Centre culturel angevin d'espéranto reprennent en novembre. Renseignements : 6, rue du Buis, 02 41 66 83 36 ou www.esperanto-france.

>ENSEIGNEMENT

Salon étudiant Studyrama, le 11 décembre, de 10 h à 18 h, au parc des expositions. Gratuit. Tél. : 02 40 83 13 19.

Conférence-débat du CALEP "l'école, les jeunes, l'entreprise : voir et construire l'avenir ensemble", animée par Hervé Serieyz, le 16 novembre, de 18 h à 20 h, à l'UFR de droit, économie et gestion. Gratuit. Renseignements : 02 41 47 50 66 ou CALEP.FORUM@wanadoo.fr

Rendez-vous étudiants-entreprises proposé par l'université d'Angers, la Catho et le CALEP, le 7 décembre, au centre de congrès, 9 h 30 - 12 h, 14 h - 17 h. Renseignements au 02 41 47 50 66.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,***
appeler le commissariat central au 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés
(sauf modification de dernière minute) :

Jeudi 11 novembre
Pharmacie Galland-Plaçais, *3, bd Gaston-Ramon*
Pharmacie Hervouët, *rue du Grand-Launay*

Dimanche 14 novembre
Pharmacie Dequidt, *11, place Monprofit*
Pharmacie Maxence, *54, boulevard Ayrault*

Dimanche 21 novembre
Pharmacie Giffard, *57, rue de Frémur*
Pharmacie Plâchet, *100 bis, avenue Pasteur*

Dimanche 28 novembre
Pharmacie Legall, *27, rue Hoche*
Pharmacie Maechler, *4, place Mendès-France*

Dimanche 5 décembre
Pharmacie Mercier, *40, place des Justices*
Pharmacie Ricadat, *6, rue de la Gare*

Dimanche 12 décembre
Pharmacie Dufour, *boulevard Jacques-Millot*
Pharmacie Haurut, *33, rue de la Roë*